



T2137-483-8,00 F

ISSN 0026-9433

# le monde heβδο Libertaire

Organe de la FÉDÉRATION ANARCHISTE

adhérente à l'I.F.A.

N° 483 JEUDI 14 AVRIL 1983 8,00 F

Le cirque Mauroy en action :



Fop. 2520



# UN OUTIL

POUR LUTTER, POUR CONSTRUIRE

LIBREZ CHAQUE JEUDI LE POINT DE VUE DES ANARCHISTES DANS LE MONDE LIBERTAIRE EN VENTE DANS LES GARES ET LES PRINCIPAUX KIOSQUES

FEDERATION ANARCHISTE 145, rue Amélot 75011 Paris Tel: 805.34.08

Affiche éditée par l'administration du Monde libertaire. Prix : 5 F l'unité ; 0,95 F à partir de 10 exemplaires. Format : 65 x 90.

## GALA À BEAUVAIS AVEC LÉO FERRÉ

Le groupe libertaire de Beauvais et les associations APPA et AEC organisent un gala avec Léo Ferré, au Théâtre municipal de Beauvais, le mercredi 11 mai 1983, à 21 h. Les billets sont disponibles en Picardie aux points suivants (65 F) :

- Compiègne : Centre culturel de Compiègne et du Vexin (CACCV) ;

- Méru : Maison des jeunes et de la culture ;

- Beauvais : Syndicat d'initiative, rue Carnot ; Music-Lover, discaire, rue Gambetta ; APPA, BP 227, 60009 Beauvais Cedex.

De plus, cinquante billets sont disponibles à la librairie du Monde libertaire, 145, rue Amélot, Paris-11e.

### Sommaire

PAGE 2  
Activités des groupes FA

PAGE 3  
En bref  
L'ignorance est l'opium des cons  
Editorial

PAGE 4  
Dieu et l'étrange lucarne  
Stand the ghetto

PAGE 5  
Le PS et les mesures gouvernementales  
Pardon, vous n'auriez pas vu ma dixième ?

PAGE 6  
Economie sociale : troisième voie ?

PAGE 7  
Marx et le salariat collectiviste

PAGE 8  
Est-Ouest : même combat  
Flamébe pacifiste

PAGE 9  
Informations internationales

PAGE 10  
Coopération  
Robbe-Grillet captif de Magritte

PAGE 11  
Les chemins d'Outé, invités de R.-L.

PAGE 12  
Haut les mains, c'est un hold-up !  
CGT : défense du pouvoir d'achat... ?

## Liste des groupes et liaisons de la FA

### PROVINCE

AISNE : ANIZY-LE-CHÂTEAU  
ALLIER : MOULIN  
ARDECHE : AUBENAS  
AUDE : NARBONNE  
B.-D.-R. : MARSEILLE -  
BOUC-BEL-AIR  
CALVADOS : CAEN  
CHARENTES-MARITIMES : MAREN-  
NES - ROCHEFORT  
CÔTE D'OR : DIJON  
DOUBS : BESANCON  
FINISTÈRE : BREST - QUIMPER  
GARD : GROUPE DU GARD  
GIRONDE : BORDEAUX  
HAUTE GARONNE : TOULOUSE  
NORD - TOULOUSE SUD  
HÉRAULT : BEZIERS  
ILE-ET-VILAINE : RENNES  
INDRE-ET-LOIRE : TOURS  
LOIRE : SAINT-ETIENNE  
LOT-ET-GARONNE : AGEN  
MAINE-ET-LOIRE : ANGERS  
MANCHE : CHERBOURG  
MARNE : REIMS  
MORBIHAN : PLUVIGNER  
MOSELLE : METZ  
NORD : LILLE - VALENCIENNES  
OISE : BEAUVAIS - CREIL -  
PONT-SAINT-MAXENCE  
ORNE : FLERS - LA FERTÉ-MACÉ  
RHÔNE : LYON  
SARTHE : LE MANS  
SEINE-MARITIME : LE HAVRE - ROUEN  
SOMME : AMIENS  
VAR : GROUPE REGION TOULONNAISE

HAUTE-VIENNE : LIMOGES  
YONNE : AUXERRE  
LA RÉUNION : LE PORT

### RÉGION PARISIENNE

PARIS : 12 groupes répartis dans les  
arrondissements suivants : 1<sup>er</sup>, 3<sup>er</sup>, 4<sup>er</sup>,  
5<sup>er</sup>, 9<sup>er</sup>, 10<sup>er</sup>, 11<sup>er</sup>, 13<sup>er</sup>, 14<sup>er</sup>, 15<sup>er</sup>, 18<sup>er</sup>, 19<sup>er</sup>,  
20<sup>es</sup>.

### BANLIEUE SUD

- FRESNES-ANTONY  
- ORSAY  
- VILLEJUIF, VITRY  
- MELUN

### BANLIEUE EST

- GAGNY, NEUILLY-SUR-MARNE,  
CHELLES  
- MONTREUIL, ROSNY  
- BOBIGNY, DRANCY

### BANLIEUE OUEST

- HOUILLES-SARTROUVILLE  
- VERSAILLES

### BANLIEUE NORD

- VILLENEUVE-LA-GARENNE, ST-OUEN  
- ARGENTEUIL, COLOMBES  
- SEVRAN, BONDY

### LIAISONS

#### PROFESSIONNELLES

- LIAISON DES POSTIERS  
- CERCLE INTER-BANQUES  
- LIAISON ORTF  
- LIAISON DES CHEMINOTS

### LIAISONS

NORD : Noyon, Héhin, Beaumont.  
EST : Nancy, Charleville-Mézières, Vosges, Bas-Rhin, Haut-Doubs, Haute-Saône,  
Belfort-Montbéliard.  
ILE-DE-FRANCE : Maule, Brunoy, Mantes-la-Ville.  
OUEST : Bégard, Routot, Laval, Poitiers, Saintes, Chatelleraut, Angoulême,  
Lorient, Côtes-du-Nord.  
CENTRE : Blois, Vierzon, Le Puy, Saumur, Chartres, Clermont-Ferrand, Nord  
Haute-Loire.  
SUD, SUD-OUEST : Salon-de-Provence, Aix-en-Provence, Le Caylar-Lodève,  
Hyères, Montpellier, Périgueux, Antibes, Tournon, Beaucaire, Sainte-Affrique,  
La Seyne-sur-Mer, Nice-Cannes, Lot.  
RHÔNE-ALPES : Thonon-les-Bains, Chambéry.  
CORSE : Ajaccio.  
GUADELOUPE : GOURBEYRE.

### COMMUNIQUÉS

• La FA Romans/Bourg-de-Péage tiendra une permanence le samedi 16 avril, de 10 à 16 h, salle des Commissions, Maison des syndicats de Romans.

• En vue de l'obtention de l'abrogation du protocole Henu/Savary, un collectif s'est constitué sur Romans. On peut le contacter à la permanence du groupe des objecteurs (le GODA), tous les mardis, de 16 h 30 à 18 h, MJCR Martin-de-Romans.

• Un comité de lutte pour l'abrogation du protocole d'accord Henu/Savary est en voie de constitution à Angoulême. Pour tout contact, écrire aux RI qui transmettront.

• Le groupe de Villejuif-Vitry assurera désormais quatre ventes du *Monde libertaire* :

- Kremlin-Bicêtre, à la sortie du métro, de 17 h 30 à 19 h, le vendredi ;

- gare de Vitry, le vendredi de 17 h à 18 h 15 ;

- Vitry, place du Marché, le samedi de 10 h 15 à 12 h ;

- Villejuif, marché Romain-Rolland, le samedi de 10 h 15 à 12 h.

• Le groupe E. Pouget (vallée de Chevreuse) organise, tous les premiers mardis de chaque mois, un exposé-débat pour ses sympathisants. Ces réunions se dérouleront à l'Orangerie du château de la Pacaterie, 11, rue Charles de Gaulle.

• Le groupe de Lille de la FA vient d'écrire un tract et une brochure d'information sur la loi Savary-Schwartz et le protocole d'accord Henu-Savary.

- Prix du tract : 95 F les mille, 55 F les cinq cents, 26 F les deux cents (frais de port compris).

- Prix de la brochure : 6 F (+ 10% de frais de port).

Le groupe de Bobigny-Drancy édite mensuellement une brochure intitulée : *Sans Etat*. Le n° 2 est paru. Il est disponible à Publico, au prix de 1 F.

Vient de paraître aux éditions du groupe Fresnes-Antony : *Volonté anarchiste n° 20-21 : Clericalisme moderne et mouvement ouvrier*, par Marc Prévotel.

Ce numéro coûte 25 F et est en vente à la librairie du Monde libertaire.

Abonnement pour huit numéros : 110 F ; abonnement de soutien : 180 F (chèques à l'ordre de ASH, 34, rue de Fresnes, 92160 Antony).

Nous fournissons une liste de nos éditions sur simple demande.

Rédaction-Administration  
145, rue Amélot, Paris 11<sup>e</sup>  
Directeur de publication  
Maurice Joyeux  
Commission paritaire n° 56 635  
Imprimerie « Les Marchés de France »  
44, rue de l'Ermitage, Paris 20<sup>e</sup>  
Dépôt légal 44 149 - 1<sup>er</sup> trimestre 1977  
Routage 205 - Publ Routage  
Diffusion SAEM Transport Presse



Affiche éditée par le groupe libertaire de Versailles, en soutien au Comité actions familles prison (BP 15, 78151 Le Chesnay cedex). Prix : 5 F l'unité, 1 F au-dessus de 10 exemplaires. Format : 44 x 56.



Affiche éditée par le groupe libertaire de Versailles. Prix : 5 F l'unité ; 0,70 F à partir de 10 exemplaires. Format : 44 x 56.



Affiche éditée à l'occasion du 1<sup>er</sup> mai 1983. Prix : 2 F l'unité ; 0,50 F à partir de 10 exemplaires. Format : 44 x 56.



Badge édité par le groupe du 3<sup>e</sup> arrondissement de Paris contre le protocole d'accord Henu/Savary. Prix : 6 F.

Le n° 32 de *La Rue*, revue culturelle du groupe Louise-Michel est paru.

Au sommaire : *La Bureaucratie dans les pays de l'Est*, par C. Pibault, *De la théorie économique marxiste aux faits*, par R. Bosdeveix, *Dissidence et opposition ouvrière au capitalisme d'Etat*, par V.N. Trifon, *L'Insurrection des Basses-Alpes* par C. Aurent, *La FA et la révolte de la jeunesse*, par M. Joyeux, *La Révolution culturelle en lycée technique*, par M.-C. Calmus, *Nouvelles mesures pour l'emploi*, par M. Kobia.

En vente à la librairie du Monde libertaire : 30 F.

PIERRE KROPOTKINE  
L'ÉTAT  
SON RÔLE HISTORIQUE



La liaison Bas-Rhin de la Fédération anarchiste vient de rééditer la brochure de Pierre Kropotkin : *L'Etat, son rôle historique*. Cette brochure est disponible à Publico au prix de 16 F.

Permanence des Relations intérieures : le samedi, de 14 h 30 à 18 h, au 145, rue Amélot, Paris-11<sup>e</sup> (m° République), tél. : 805.34.08.

Abonnez vous !

TARIF LE MONDE LIBERTAIRE  
Rédaction-Administration  
145, rue Amélot 75011 Paris  
Tél. 805-34-08

	France	Sous plus fermé	Etranger
3 mois 13 n°	85 F	95 F	120 F
6 mois 25 n°	155 F	180 F	230 F
1 an 50 n°	300 F	335 F	420 F

Abonnement de soutien : 350 F Règlement à l'ordre de Publico

### BULLETIN D'ABONNEMENT

à retourner 145, rue Amélot 75011 Paris (France)

Nom \_\_\_\_\_ Prenom \_\_\_\_\_

N \_\_\_\_\_ Rue \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

à partir du N \_\_\_\_\_ (inclus) Pays \_\_\_\_\_

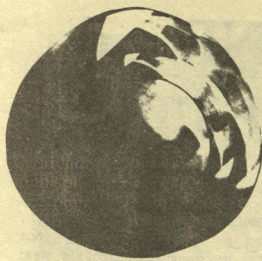
Abonnement  Réabonnement  Abonnement de soutien

Règlement (à joindre au bulletin)

Chèque postal  Chèque bancaire  Mandat-lettre

Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande et 4 F en timbre-poste.





en bref...en bref...

• Le Cheval bleu, association « pour une psychiatrie déségégative » organise des conférences-débats sur différents thèmes dans les mois à venir :  
- les 15 et 16 avril : « Psychiatrie et Justice », au Palais de Justice de Paris ;  
- fin mai : « Santé mentale et travail » ;  
- juin : « Pratiques de la folie » ;  
- juillet : « Folie et culture ».  
Pour plus de renseignements sur les participations et les dates exactes, écrire au :  
1, rue Ferdinand-Duval, Paris-14<sup>e</sup>, tél. : 277.87.56.  
Ont participé à la préparation de ces colloques : le Syndicat de la magistrature, le Syndicat de la psychiatrie, le Syndicat des avocats de France, la Ligue des droits de l'homme, le Groupe Information Asile, le Mouvement de la condition paternelle...

• La pensée libertaire s'exprime sur Toulon et sa région par la voix de Radio Païs (100 MHz) tous les jeudis, de 20 h à 22 h. Pour les contacter par téléphone : (94) 63.28.60.

• Un collectif d'abrogation du protocole Hernu/Savary s'est créé au mois de mars à Grenoble et demande toutes les informations sur ce thème que vous pourriez lui fournir. Voici son adresse : Collectif grenoblois pour l'abrogation du protocole Hernu/Savary : c/o Maison des associations, 2 bis, rue Berthe de Boissieux, 38000 Grenoble.

• Une affiche : Ecole privée Danger (deux couleurs) a été éditée par le Cercle des résistants à l'oppression des agnostiques (eh oui, le CRÔA). Elle peut vous être fournie pour le prix de 2 F l'unité jusqu'à vingt exemplaires (+ 8,50 F de port) ; 1,50 F l'unité jusqu'à 95 exemplaires (+ 17,60 F de port) ; 1 F l'unité à partir de 95 exemplaires (+ port selon le nombre d'affiches). Pour toute commande : A. Meih, 143, avenue de la Résistance, 28300 Mainvilliers. Règlements à l'ordre de A. Meih.

• Le comité de soutien à Robert Loncar, poursuivi pour « refus de porter les armes », proteste vivement, dans un communiqué qu'il nous a envoyé, contre sa condamnation à une année de prison ferme. Ce comité dénonce l'absurdité d'une telle condamnation au moment où la nouvelle loi va réformer le statut des objecteurs de conscience. Il paraîtrait que M. Defélice, avocat de Loncar, aurait rapporté du ministre de la Défense même que le cas de Loncar était un « cas résiduel ». Résiduel ? Résiduel ? Synonyme de déchet, nous semble-t-il ! Enfin, cela reste un bon mot de Herr nucléaire.

## L'IGNORANCE EST L'OPIUM DES CONS !

Le mardi 29 mars s'est tenue à Saint-Céré (Lot) une conférence-débat ayant pour thème la drogue. Cette réunion était organisée par l'association des parents d'élèves Legrand, et outre un public nombreux, regroupait éducateurs, flics, professeurs, directeurs de lycée, sous l'égide d'un professeur de la faculté de Toulouse. Quelques jeunes adultes de la région, usagers du cannabis, ont eu le courage de s'y déplacer car, comme vous le verrez par la suite, c'est bien de courage dont il fallait faire preuve.

Cette association, on ne peut plus réactionnaire, est présidée par un sinistre individu occupant de hautes responsabilités dans une usine-pilote de la région, où le terrorisme patronal n'a rien à envier à celui de ses confrères de Citroën et autres (paternalisme féodal, répression de toute tentative d'organisation des ouvriers, licenciements camouflés pour cause de syndicalisme, soutien et financement des organisations de droite et catholiques, pratiques inspirées des « bagnes japonais », etc.) Qu'attendre d'un tel débat où les lignes générales de la discussion tournèrent autour de la dénonciation d'un certain laxisme des autorités en place envers les fumeurs de joints, du manque de répression, de la demande de flicage accru envers les lycéens ?

Il faut préciser que le Lot, département essentiellement rural, a vu « l'arrivée » à une époque d'un grand nombre de ce que les gens appellent communément les « hippies ». Et bien sûr, leur mode de vie dérange, certains (dont un conseiller municipal du PS) ayant été jusqu'à se prononcer pour l'expulsion de leur commune de « ces gens-là ». « Ils ne travaillent pas, ils ne votent pas... » Ils ne pensent qu'à vivre, pourrait-on ajouter. Ces « nouveaux ruraux », outre la réalisation d'un film sur la culture du cannabis (paru aux « Mercredis de l'information » sur TF1, en hiver 81), leur campagne pour sa dépénalisation en expliquant que autoriser la culture personnelle était un moyen pour empêcher le trafic et le circuit habituel des voleurs en tous genres, « ces gens-là », donc, ont le culot d'organiser des festivals de musique autogérés, des concerts, de participer aux campagnes pacifistes, antinucléaires, antimilitaristes... C'est bien ce qui dérange ces messieurs, car pour eux, derrière le « drogué » se cache une contestation viscérale de la société et un « asocial ».

Un directeur de lycée s'est indigné sur le fait qu'on ne mettrait pas assez en avant dans les médias les jeunes qui réussissent (à n'importe quel prix !), qu'on n'insistait plus assez sur les valeurs telles que le travail, la famille, la patrie.

Les relents de pétainisme nous donnèrent la nausée et ce brave homme fut interpellé : savait-il ce que c'était que de « s'éclater » huit heures par jour dans un bague patronal ? Quant au discours sur le thème de la drogue, on constate qu'il n'a guère évolué chez ces messieurs, et que fumer un joint c'était l'escalade, qu'un fumeur n'était rien d'autre qu'un délinquant et que nous ne ferions jamais un peuple de guerriers (sic !) avec des gens comme ça.

Bien sûr, nous avons tenté à maintes reprises de déborder du thème central en expliquant qu'en tant que phénomène de société, il fallait avoir une vision globale de la société et analyser de nombreux aspects des problèmes qui en découlent (le chômage, l'urbanisme, le refus du travail salarié, le manque de communication, les rapports entre les individus, l'éducation, le mal-être, etc.)

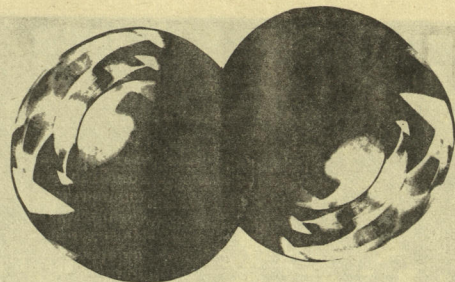
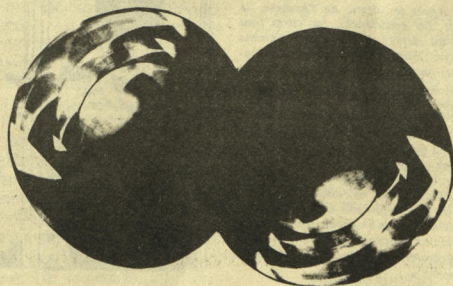
Ces messieurs furent interpellés sur la militarisation croissante de la société en commençant par l'école (tiens, les accords Hernu/Savary), les menaces de guerre et d'apocalypse avec la course aux armements, de l'éducation en général et de son rôle, du racisme et du droit à la différence, des rapports parents/enfants, etc.

Depuis quand ces messieurs s'intéressent-ils à la santé de l'individu alors que sur l'autel du travail des milliers de gens sont sacrifiés, que dans les bagnes du salariat des types crèvent à feu doux et que dans les « dressoirs kakis » on prépare à la haine et à la boucherie générale ? Et la religion, n'est-ce pas une drogue dure ? Que dire de la dépendance de milliers de gens envers les médicaments (tranquillisants, amphétamines...) à cause de la vie forcée que beaucoup mènent (stress, angoisse...), de l'alcool érigé en valeur virile et cardiaque ?

Bien sûr, il nous fut répondu que nous n'étions que des minoritaires, marginaux, hippies, drogués, bref que sans nous la vie était belle.

En conclusion, il ne s'agit pas de faire une propagande sur l'herbe ou quoi que ce soit, mais il faut démystifier le problème. Il est regrettable qu'un tel débat, au sujet brûlant, ait été organisé par des personnes qui n'ont cherché qu'à se conforter dans leurs positions, débattant tout un flot d'idioties plus réactionnaires les unes que les autres. Leur logique et leurs points de vue ne peuvent que nous donner des frissons dans le dos.

Régis  
(liaison du Lot)



## Editorial

HIER, dans l'opposition, la gauche parlait de désarmement, de limitation et de contrôle des ventes d'armes, du refus d'une armée de métier et de la suppression de la légion étrangère, d'un renforcement des droits des appelés, d'une réduction du service national et d'une reconnaissance des objecteurs de conscience.

Depuis mai 1981, enfin au pouvoir, elle a pu appliquer son véritable programme :

• La recherche et la production militaires ont continué sur les mêmes bases, sécurité de l'emploi oblige !

• Les armées de terre, de mer et de l'air doivent posséder le matériel le plus sophistiqué et le plus meurtrier (sous-marins nucléaires, bombe à neutrons, missiles, etc.), dissuasion oblige !

• Les ventes d'armes sont encore plus importantes que du temps de Giscard. Les acheteurs n'ont pas changé, ils ont simplement augmenté. La France reste le troisième marchand de mort du globe, commerce extérieur oblige !

• L'armée de métier (plus de 50% du personnel militaire) se développe. La légion étrangère, qualifiée hier d'armée de mercenaires, non seulement existe toujours mais la gauche s'en sert aussi bien que la droite. Le Liban a remplacé le Zaïre.

• La gendarmerie sert de plus en plus pour la répression ou autrement dit « pour la sécurité et la protection des populations ». Les militaires-flics sont préférés aux simples flics pour les postes importants. Deux tares sont-elles préférables à une ? La gendarmerie, enfin, a la possibilité d'augmenter ses effectifs, son armement et le contrôle de la population ;

• Grâce au protocole Hernu/Savary, l'armée, cette école du crime, de la soumission et de la phalocratie, s'installe dans l'enseignement pour faire des écoliers d'aujourd'hui les bons citoyens de demain.

• Le code du service national a changé le 6 avril 1983. Les appelés qui le souhaitent peuvent désormais accomplir leur service national à partir de 18 ans. Ils ont même désormais la possibilité de le prolonger de quatre à vingt-quatre mois, pour « acquérir une meilleure qualification professionnelle ». Le slogan « l'armée vous offre un métier » (qui est faux si l'on met de côté les glorieuses professions d'assassins décorés et de buveurs de bière) reste à l'ordre du jour. Un soldat coûte moins cher à l'Etat qu'un chômeur, et il est surtout plus facile à contrôler. Pour les chefs d'entreprise appelés au service national, des « dispositions favorables sont prévues ».

On est tous égaux, mais certains le sont plus que d'autres. A moins que peut-être un patron n'ait pas besoin de recevoir un bourrage de crâne militariste ?

• Une nouvelle condition pour un service militaire à six mois a vu le jour, il faut simplement que le nombre de volontaires pour la prolongation soit suffisant (sic). Pour renforcer la militarisation, de la répression, le nombre des appelés désirant effectuer leur service en qualité de gendarmes auxiliaires passe à 15% contre 10% précédemment.

• Au nom de l'égalité des sexes, les femmes (pour l'instant volontaires) peuvent désormais accomplir le service sur toutes les armes. On aurait bien sûr préféré un combat contre les parasites masculins (procureurs, ministres, militaires, etc.) plutôt qu'une reconnaissance et un partage de ces lamentables fonctions.

• Après deux ans de pourparlers avec les organisations employant des objecteurs de conscience, des organisations pacifistes et des objecteurs de conscience, le gouvernement vient de décider d'offrir la possibilité d'accomplir un service civil soit dans une administration de l'Etat ou d'une collectivité locale, soit dans un organisme à vocation sociale ou humanitaire. La pénalisation par une durée du service double reste maintenue. Seul changement : la suppression de l'interdiction de faire connaître le texte de loi (interdiction depuis longtemps bafouée ouvertement) et l'obligation d'effectuer le service dans un organisme précis : ONF, SAC, BAS, etc. (obligation depuis longtemps contrée par l'insoumission massive des objecteurs). Deux ans pour pondre cela, bravo !

Devant ce bilan, nous nous rendons compte que la Fédération anarchiste a eu raison de ne jamais prendre au sérieux les timides propos de démilitarisation des partis de gauche, lorsque ceux-ci dénonçaient l'armée du Capital. Déjà nous refusons de choisir une autorité par rapport à une autre. Nous continuons de lutter contre toutes les guerres et contre toutes les armées. Ils amplifient la militarisation de la société ; nous maintenons notre combat, persuadés que notre survie et notre émancipation sont en jeu.





## Dieu et l'étrange lucarne

**A** PRES les attaques contre le remboursement de l'interruption volontaire de grossesse, la défense de l'École libre, celle des rattachés et des patrons, le clergé français s'intéresse au petit écran.

De la Commission épiscopale de l'opinion publique à l'archevêque de Paris, les déclarations fusent : la foi serait attaquée à la télé socialiste ! Apparemment, les émissions du dimanche matin, où toutes les sectes religieuses établies (catholique, protestante, juive, orthodoxe) s'exhibent à grand renfort de singeries, n'ont pas disparu, et les associations telles que la Libre Pensée, l'Union des athées... n'ont pas encore accès au petit écran, aux mêmes heures, dans les mêmes conditions, comme c'est le cas sur France-Culture.

Semble-t-il, ce monopole télévisé ne suffit plus aux cléricaux : ils s'attaquent à certains animateurs d'émissions tels Collaro, Martin, Desproges « manifestement égarés loin de l'humour dont ils font profession, au bord de bas-fonds, de sarcasmes vulnérables ».

Face à ces accusations, les premiers, tous deux catholiques, l'un non pratiquant l'autre aussi agnostique que pratiquant (sic), ont promis de ne plus recommencer, avec mauvaise grâce : l'un parlant en effet de véritable campagne orchestrée, l'autre se demandant si l'on était revenu en 314, au temps du concile d'Arles où furent frappés d'excommunication les comédiens. Desproges, quant à lui, choisit l'attaque, se considérant diffamé, et dénonça à Antenne 2 les agissements liberticides d'une certaine secte.

Quant aux faits reprochés, ces profanations du sacré, ils sont à nos yeux bien minces : un sketch où le Christ était montré en croix, des questions sur le catéchisme à l'École des fans et une Minute de M. Cyclophède où l'infaillibilité du pape était mise en doute. L'indignation aurait peut-être été plus compréhensible si les croyants en la Sainte Trinité (1 + 1 + 1 = 1) avaient été traités d'illuminés ou d'arriérés mentaux.

A la lumière des comporte-

ments cléricaux, on peut se demander si l'époque où Galilée dut se rétracter sous peine de bûcher est si éloignée. Le « et pourtant elle tourne » rentre bien dans la catégorie, définie par l'Église, des atteintes à la foi, au respect des consciences (obtus !), ce fameux respect des consciences sur lequel l'Église articule en partie son offensive.

Comme Tartuffe (« Cachez-moi ce sein que je ne saurais voir ! »), l'Église se défend d'attaquer l'anticléricalisme qui fait partie, selon elle, du folklore français depuis plusieurs siècles, tel qu'il fleurit dans *Le Canard enchaîné*. *Le Canard*, en se souvenant de l'attitude des autorités ecclésiastiques quand il révélait dans quels bras était mort un certain cardinal Daniélou, doit apprécier ce nouveau libéralisme. Quant au folklore, ne serait-il pas plutôt de l'autre côté ? Que penser d'un gus, se prétendant le représentant de Dieu sur terre, qui embrasse à chaque descente d'avion la piste de l'aéroport ; qui, toujours à genoux (une manie de vieillard, sans doute), se met à lécher les pieds d'une dizaine de jeunes garçons lors de la semaine sainte. Pour bâillonner ce qu'il faut appeler la liberté d'expression, les cléricaux en appellent au respect des droits de l'homme : ainsi, le Prince Ringuet écrit dans *La croix* du 24 mars : « Il s'agit d'agression contre le sacré, contre la profondeur des consciences, agressions que le respect, affiché haut et fort par nous tous, des droits de l'homme, condamne inexorablement. » Il est relayé par

Monseigneur Lustinger affirmant dans *Télé 7 jours* : « Il y a quelque chose qui fait partie fondamentalement des droits de l'homme et du sacré de la vie humaine, c'est ce qui appartient au sacré de la conscience. » Quand on songe à l'attitude des catholiques à l'époque où se fonda, pour défendre Dreyfus, la Ligue des droits de l'homme, il y a de quoi rigoler. Pour ces curés, on porterait atteinte aux droits de l'homme en lui demandant de se libérer de sa peur ancestrale, en rejetant cette invention de l'humanité qu'est Dieu.

Soyons clairs : pour les anarchistes, il n'est pas question de supprimer la liberté de conscience et la liberté du culte ; mais c'est une autre histoire quant à tolérer l'existence de parasites sociaux qui, sous prétexte d'intervenir entre un ou des êtres mythiques et les simples mortels, vivent en exploitant la crédulité d'autrui. Nous n'interpréterons pas cette réaction de défense des catholiques comme une défense de minoritaires, devenus susceptibles (1). Nous ne confondrons pas l'absence de pratiques religieuses à l'abandon de l'idéologie.

Si les catholiques pratiquants se font rares, si, comme le révèle *Le Pèlerin*, les gens communiant sans se confesser (ce qui n'est pas catholique !), si bientôt seules les grenouilles de bénetier iront à confesse, si les vocations de prêtres diminuent, si les curés ont du mal à vivre avec le denier du culte, l'influence de l'Église et de sa doctrine sociale reste forte et tend à infiltrer des milieux traditionnellement opposés à son idéologie classiste. Ce que confirme d'ailleurs l'attitude conciliante de la Haute Autorité de l'audiovisuel et l'absence de réactions des milieux de gauche face à cette campagne cléricale (2) contre la liberté d'expression et de critique.

A nous de combattre l'obscurantisme religieux ; contrairement à ceux qui ont tendu la main aux chrétiens, nous n'abandonnerons pas la lutte contre la religion, son idéologie, son appareil, et faisons nôtre le « Ni Dieu, ni César, ni tribun » de l'Internationale.

### Groupe Fresnes-Antony

(1) Après les droits de l'homme, le respect des consciences, les curés font appel au respect des minorités, comme Bernard Chapuis faisait appel aux sentiments antiracistes : « Certains naissent blancs, d'autres noirs, moi, je suis né catholique » (cité par M. Fréodet dans « Cléricisme et mouvement ouvrier », *Volonté anarchiste* n° 20/21).

(2) Le caractère synchronisé des démarches cléricales est patent. Une de ces nombreuses associations qui occupent de télévision et de cinéma appelait dans un hebdomadaire du 9 avril à un fonctionnement méthodique pour signaler à la Haute Autorité (de l'audiovisuel) les agressions inacceptables, les atteintes au sacré.

## STAND THE GHETTO !

« **M**ARSEILLE-la-peur ! », « Lyon-la-terreur ! », Vénissieux : l'émeute ! », « Les voyous règnent à Garges-les-Gonesses ! », « Violences aux Minguettes ! », etc., etc. Tous ces titres, pris au hasard de la grande presse, font trembler la France profonde. Images de guerriers barbares style Mad-Max mettant le feu partout, pillages, le-poids-des-mots, le-choc-des-photos, bref, l'intox...

La réalité est toute autre dans ces grandes cités ouvrières, et si effectivement la violence augmente, ce n'est pas dû au Saint-Esprit, mais plutôt à un ras-le-bol plus que légitime...

A Vénissieux, trois cents jeunes, immigrés pour la plupart, affrontent les CRS plusieurs heures durant. Plusieurs blessés (la presse ne retiendra que les blessés policiers !). L'étincelle a été l'intervention des forces de l'ordre venues récupérer des objets volés dans une tour de la cité des Minguettes.

A Garges-les-Gonesses, des bagarres ont opposé des jeunes immigrés et les vigiles du centre commercial Cora, l'entrée du centre étant interdite aux jeunes...

A la Courneuve, des jeunes Maghrébins prennent à partie une patrouille de police...

Tout le monde fait semblant d'être étonné de ce climat tendu, et chacun y va de son petit discours sur la délinquance, l'insécurité, les « jeunes d'aujourd'hui », etc., en se gardant bien de s'étendre sur les exploits récents de policiers « zélés » ayant une conception très personnelle du règlement de la « question immigrée ».

A Chatenay-Malabry, Nacer M. Raidi, 17 ans, se prend une balle dans la tête, tirée par le brigadier Lapeyre, pour avoir tenté d'échapper à un contrôle d'identité.

A Montreuil, Abdelkader, 18 ans, est « pris pour un resquilleur » par un flic : une balle dans le dos.

Yacidi, assassiné à Gonesse ; Addenbi, assassiné à Nanterre ; Hamel, assassiné à Bron, etc., sont dans toutes les mémoires.

A Marseille, une bombe à la cité du Baou tue un gosse de onze ans et brûle gravement son petit frère de cinq ans. Le lendemain, une seconde bombe est découverte à temps. Gaston Defferre interdit la manifestation de protestation prévue de crainte qu'elle ne « dégénère »... Comme si la mort d'un gamin n'était pas grave...

Bref, si les politicards ne se gênent pas pour caqueter allègrement à tout va, récoltant les suffrages des électeurs rendus paranos par la propagande intensive anti-immigrés, aucun ne se lance dans l'aventure consistant à expliquer ce que veut dire l'expression « cité de transit »...

Aucun de ces bavards n'a jamais mis les pieds, il est vrai, dans ces ghettos qui fleurissent autour des grandes villes !

« Quand des gosses restent à traîner jusqu'à deux heures du matin sous la pluie, la neige ou dans le froid, ne mangeant que des frites et des sandwiches, sans boulot, comment être étonné s'ils vont en ville faire des braquages ou des casses », dit un éducateur...

Toujours est-il que cette violence, si elle reste pour l'instant canalisée uniquement sur la police, traduit une profonde révolte de ces jeunes immigrés de la seconde génération et leur volonté de prendre la parole qu'on leur refuse depuis toujours...

Aujourd'hui, ils préparent des actions diverses (journées « portes ouvertes » dans les cités de banlieue, manifestations anti-racistes), mais surtout travaillent à coordonner les initiatives prises dans les différentes banlieues de la région parisienne et des autres villes de France. Ainsi, la coordination « Rock against Police » qui, créée en avril 1980 après la mort d'Abdelkader Grib, 16 ans, abattu par un flic, organise régulièrement des concerts dans les cités, concerts gratuits où les jeunes peuvent, en plus d'écouter de la musique, se rencontrer et échanger leurs idées. A noter que récemment, à la Courneuve, un concert intitulé « Rock contre la police » s'est déroulé et a terminé en bataille rangée avec les CRS, vitrines descendues, voiture brûlées, etc., tout cela entre les deux tours des municipales.

La coordination « Rock against police », dans un communiqué repris par l'ensemble de la presse, s'est démarquée de cette « initiative » qu'elle qualifie de « manipulation et de provocation ». Très peu d'immigrés étaient d'ailleurs présents ce soir-là.

L'évolution de la situation dans les cités, et surtout à Vénissieux, ne doit, en tout cas, laisser personne indifférent...

Les anarchistes, eux, ont déjà choisi leur camp. Celui de ceux qui écrivent sur les murs de leurs HLM : « Nous sommes tous du gibier à flics, mais plus pour longtemps ! »

Groupe Libertad







## LE PARTI SOCIALISTE ET LES MESURES GOUVERNEMENTALES

**A** PRÈS la douche écossaise des municipales, la douche froide de l'austérité. Mitterrand a « compris » les Français et leur a asséné une politique économique dont la gauche a toujours eu le secret. Le navire prend l'eau ; il est temps d'écopier !

Devant ces remèdes de cheval, la droite ne s'y est pas trompée : pas de motion de censure à l'Assemblée. De son côté, Barre reconnaît que les socialistes prennent la « bonne » direction. Le quotidien *Les Echos* y voit le « bon choix ». Le CNPF opine du chef après quelques grognements de principe. En Allemagne, le directeur de la principale banque privée reconnaît que Barre n'aurait pas fait mieux ; l'ensemble de la presse allemande affirme que la rigueur socialiste va beaucoup plus loin que l'austérité allemande du chancelier Kohl qui s'est pourtant traduite par un chômage galopant et une réduction importante du pouvoir d'achat des travailleurs allemands. C'est le coup de pied de l'âne, dirait-on. Peut-être. Mais c'est insuffisant pour dissiper les inquiétudes des militants de gauche. Pas tant ceux du PC qui sont habitués à avaler les couleuvres les plus énormes et dont la direction est passée maître dans l'art d'avoir un pied dans un gouvernement et l'autre dans l'opposition, histoire de ménager l'avenir ; mais surtout pour les militants du PS qui sont passés successivement de l'euphorie et de l'expectative au scepticisme, voire à la franche inquiétude. Les oppositions et les critiques qui s'étaient faites à mots plus ou moins couverts durant ces derniers mois ont émergé au grand jour avec l'annonce du plan d'austérité et ont été énoncées clairement lors des débats du comité directeur du PS. En vérité, le contenu de ces critiques n'a pas grand in-

térêt dans la mesure où elles remettent en cause non pas le fond, mais la forme du programme d'austérité. La préoccupation essentielle étant de savoir comment conserver un électorat de gauche que l'on est en train de pressuriser. On conçoit que la question soit d'importance pour les députés du PS, d'autant que l'hypothèse d'un échec de la politique économique du gouvernement est très sérieusement envisagée, avec son corollaire politique : les élections anticipées. Le PS est donc soumis à une très forte pression extérieure et il n'est pas sûr que ce parti en peau d'Arlequin, rassemblant des sensibilités aussi différentes que celles des rocardiens et des ceresiens, y résiste en cas d'échec du plan gouvernemental. Ce parti arlequin et attrape-tout, dont le ciment avait été la réussite politique de Mitterrand, laisse percevoir les premiers craquements quand les difficultés surgissent. Le vernis frotte le camp. Déjà, depuis plusieurs semaines, certaines querelles étaient apparues : « l'affaire » Joxe de la Fournière, à travers une interview de ce dernier au *Quotidien de Paris*, la démission de Chevènement depuis la mi-février, une interview de Rocard à l'*Expansion*, où le PS et sa direction ne sont pas ménagés. Les débats du comité directeur et les journées parlementaires du PS en ont été les points d'orgue. Chacun y est allé de son couplet et de ses recettes. Le Ceres, « gardien de l'orthodoxie marxiste » au sein du PS, joue les durs en reprenant les arguments du PC, comme à l'accoutumée : « Il faut faire payer les riches ». G. Sarre, dirigeant du Ceres, réclame plus de cohérence dans l'action gouvernementale. Bref, les huitres du Ceres ne changent pas en ne servant à rien ; les pitres sont là pour amuser la galerie. Les rocardiens font tou-

jours dans le « réalisme » économique et font le coup du « ah ! si on nous avait écouté ! ». Les partisans de Mauroy, aussi inconsistants que leur leader, réclament de leurs amis du PS qu'ils soient moins « critiques et plus solidaires ». Jospin lui-même a exprimé des doutes en reconnaissant que le plan gouvernemental est « rude », « qu'il est une concession à une réalité imposée » et « qu'il ne correspond pas à ce que le PS voulait faire », ce qui revient à dire qu'il vient tout juste de réaliser la gravité de la situation. Autre aveu venant de Mermaz parlant de la trop fameuse réforme fiscale : « Cette réforme fiscale, on peut la faire ou on ne peut pas ! Il faudrait, à la fin des fins, le savoir... » ou encore, à propos du patronat : « Quelles sont les règles du jeu entre nous et les chefs d'entreprises ? » Voilà un Parti socialiste qui demande plus de cohérence de la part du gouvernement et qui ignore lui-même « les règles du jeu » ! En vérité, le PS est dans le flou le plus complet. Les militants s'interrogent avec angoisse et on ne leur fournit pas de réponse. La cohésion des beaux jours a fait place au doute, au scepticisme, à l'inquiétude. Comme dit Quilès : « La capacité de proposition du PS ne s'exprime plus depuis quelque temps ».

Face à la mauvaise humeur populaire qui s'annonce, ce parti de notables n'a pas la solidité et l'envergure nécessaires pour faire face. Il est probable que dans les mois à venir un espace politique se libère. Il faudra s'y engouffrer si on ne veut pas le voir occupé par des gens dont la matraque tiendra lieu d'idéal politique.

Jean-Pierre  
(groupe Sevran-Bondy)

## Pardon, vous n'auriez pas vu ma dioxine ?

**L**E samedi 10 juillet 1976, un nuage rouge recouvre la commune italienne de Seveso. Dès le lendemain, l'herbe des champs devient jaune, les animaux des fermes meurent en masse... Une vingtaine de gosses sont contaminés, leur peau est marquée de taches brunes, brûlée... Des femmes sont contraintes de réclamer l'interruption de grossesse pour ne pas donner naissance à des enfants handicapés...

L'un des plus grands scandales écologiques a commencé. C'est la montée de la température dans un réacteur de l'usine ICMESA qui a produit le poison, le mortel TCDD, à base de dioxine.

La dioxine, rappelons-le, fut utilisée comme défoliant au Vietnam par l'armée américaine...

Seveso est déclarée zone interdite ; la population est évacuée sous contrôle des militaires du bataillon spécialisé NBC (Nucléaire-Bactériologique-Chimique). Une trentaine de femmes avortent.

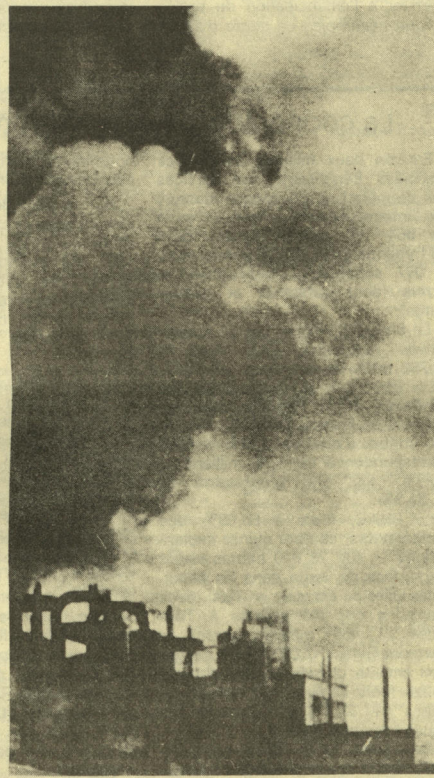
A l'époque, les autorités italiennes tentèrent d'étouffer l'affaire, bloquant toutes les informations sur la catastrophe, afin de ne pas être obligées d'avouer leur impuissance face aux événements. Das Kapital veilla bien au grain...

Sept ans après, l'affaire connaît un nouveau rebondissement, et de taille : une enquête publiée dans le magazine *Sciences et Vie* levait le lièvre : quarante-et-un fûts de dioxine seraient entrés clandestinement en France en septembre 82 et déchargés à Saint-Quentin, dans l'Aisne, et disparaissaient dans la nature...

Aujourd'hui, après l'inculpation du gérant de la Société française d'élimination des déchets chimiques, chargée du transport, les démentis ouest-allemands puis est-allemands, concernant la présence en RFA ou en RDA de la dioxine baladeuse, l'incertitude demeure. Les fûts ont-ils été enterrés en territoire français, et où ? Et ce ne sont pas les déclarations officielles françaises qui nous rassurent. Ainsi, l'empressé du Secrétariat à l'Environnement à affirmer que « les déchets ont été réexpédiés hors de France en vue de leur élimination », sans toutefois pouvoir préciser l'endroit, laisse planer le doute... Huguette Bouchardeau, récemment nommée à l'Environnement, cautionnerait-elle le pouvoir dans cette histoire, malgré son passé de militante antinucléaire et écologiste au PSU ?

Affaire à suivre... De très près.

Gil (groupe Libertad)





### Les principes coopératifs

Fondées à partir du début du siècle dernier, les coopératives ont eu pour « pères » ou théoriciens : Charles Fourier, Saint-Simon, Cabet, Pierre Le-roux, Victor Considérant, Buchez, Louis Blanc, Charles Gide, en France ; Robert Owen, William King, en Angleterre. Proudhon fut un temps un partisan enthousiaste des « associations ouvrières », comme on appelait alors les coopératives de production, puis, devant l'échec de la plupart d'entre elles, il leur fut hostile. Après la révolution de 1848, des centaines de sociétés coopératives de production, bénéficiant de l'appui des socialistes « utopiques », virent le jour. Mais les travailleurs, mal préparés à leur rôle de gestionnaires ne surent pas, ne purent pas éviter les écueils et les sociétés disparurent les unes après les autres ou devinrent des entreprises capitalistes comme les autres. De plusieurs centaines en 1848, leur nombre tomba à une vingtaine en 1857. Il est vrai qu'entretemps Napoléon III avait sévi... C'est alors que les coopératives de consommation prirent leur essor.

Charles Gide, dans son livre *L'Ecole de Nîmes*, montre la détérioration des rapports entre la coopération et le mouvement socialiste à la fin du siècle dernier. Il cite le congrès ouvrier de Paris, en 1876, où un délégué déclare : « Reconnaisant la coopération comme moyen radical d'affranchissement du travail et de la suppression du paupérisme... »

En 1878, à Lyon, il est dit : « Les syndicats, ne devant pas oublier que le salariat n'était que l'état transitoire entre le servage et un état innommé, devront mettre tout en œuvre pour l'établissement de sociétés générales de consommation, de crédit et de production, appuyées sur un contrôle sérieux dont l'absence est cause des insuccès passés. »

Enfin, en 1879, à Marseille, la motion suivante fut adoptée : « Considérant que les sociétés coopératives de production ou de consommation ne peuvent améliorer le sort que d'un petit nombre de privilégiés, dans une faible proportion, déclare que ces sociétés ne peuvent aucunement être considérées comme des moyens assez puissants pour arriver à l'émancipation du prolétariat ; que néanmoins ce genre d'asso-

ciations peut rendre des services comme moyens de propagande pour la diffusion des idées collectivistes et révolutionnaires, dans le but de mettre des instruments de travail entre les mains des travailleurs ; il doit être accepté au même titre que les autres genres d'associations, dans le seul but d'arriver au plus vite à la solution du problème social par l'agitation révolutionnaire la plus active. »

L'influence des socialistes du début du XIX<sup>e</sup> siècle, qui étaient des parti-

## ÉCONOMIE SOCIALE : TROISIÈME VOIE ?

sans de l'association, était battue en brèche par Proudhon, devenu hostile aux sociétés coopératives, et par un certain Karl Marx. Selon Lassalle, la fameuse « loi d'airain » impliquait en outre que dans le régime capitaliste, le salaire de l'ouvrier se réglerait toujours sur ses dépenses pour son entretien, qu'il ne pourra être supérieur ; par conséquent, les sociétés de consommation, en diminuant le coût de la vie, faisaient diminuer également les salaires. Le travailleur était dupé.

### La coopérative aujourd'hui

Les trois principes fondamentaux de la coopérative n'ont pas varié depuis leur formulation par les pionniers de Rochdale. Ce sont :

- l'adhésion libre ;
- le contrôle démocratique ;
- dividende et intérêts limités.

Ils sont la base de la charte de l'économie sociale, comme ceux de la mutualité ou des associations. L'adhésion est libre et volontaire ; chacun dispose d'une voix, quel que soit son apport ; dans les coopératives l'intérêt du capital apporté est strictement limité et les sur-

plus résultant de l'activité de l'entreprise sont répartis de façon à éviter qu'un des sociétaires gagne aux dépens des autres.

Un colloque, à Liège, en 1966, a défini la coopération : « Le but de la coopération est, du point de vue économique, d'améliorer par l'association les conditions de vie de ses membres et, du point de vue humain, de promouvoir par le même effort le sens de la responsabilité, la solidarité, l'entraide, la justice sociale. »

### La coopération de distribution

Cette coopération est également appelée coopération de consommation. Elle comprend la coopération des consommateurs et la coopération des commerçants.

La coopération de consommation visait à l'origine l'élimination des commerçants exploités de la classe ouvrière ; le but était de vendre au plus juste prix les marchandises par la suppression du bénéfice indu pris par le marchand. C'est toujours l'objectif des coopératives de consommateurs, c'est moins, évidemment, celui des coopératives de commerçants qui n'ont pas l'intention de s'auto-détruire ! Bien que ces coopératives puissent offrir des prix intéressants (magasins Leclerc, par exemple), il est certain qu'il s'agit là d'une coopération commerciale, car les entreprises qui en sont membres conservent leur statut de société marchande régie par le profit. A notre avis, ce secteur coopératif ne peut pas être considéré comme partie prenante de l'économie sociale. Il en est de même en ce qui concerne les artisans, les marins-pêcheurs, etc., réunis dans leurs propres coopé-

ratives de production. Nous n'en parlerons donc pas dans cette étude.

Les coopératives de consommateurs groupent deux millions de sociétaires ; trois mille cinq cent administrateurs en assurent la gestion ; il existe cinq mille comités locaux et quarante-quatre mille salariés sont employés par les diverses sociétés. Ces sociétés sont réunies au sein de la Fédération nationale des coopératives de consommateurs fondée, comme on l'a vu, en 1912.

Les sociétés coopératives de consommateurs ont à leur service plusieurs organismes :

- l'Union coopérative des supermarchés ;
- la Société coopérative de gestion ;
- la Caisse de garantie ;
- l'Association de révision et de contrôle des coopératives ;
- la Société coopérative d'équipement ;
- Coop-leasing ;
- la Société générale des coopératives de consommateurs ;
- Coopentreprises Restauration ;
- OK Pétrole ;
- la Maison de Valérie ;
- la Banque centrale des coopératives et mutuelles ;
- l'Entraide coopérative ;
- le Laboratoire coopératif qui vérifie la qualité des produits, le souci de vendre au juste prix s'alliant chez les fondateurs du mouvement coopératif à celui de vendre des produits sains, non falsifiés ;
- l'Ecole technique coopérative.

L'énumération quelque peu fastidieuse de tous ces organismes était nécessaire pour montrer l'importance du mouvement coopératif des consommateurs. Il faut ajouter que la Fédération nationale des coopératives de consommateurs pratique une politique de communication avec le sociétaire par l'intermédiaire du *Coopérateur de France*, périodique qui tire à un million d'exemplaires et qui paraît depuis cinquante-trois ans. Un centre de formation des consommateurs a été créé en 1975, ainsi qu'une école de consommateurs à Nancy, en 1974. Au service des sociétaires existent également : un Centre de documentation familiale ; un Service coopératif information-logement ; le Club consommateur.

(Fin de la seconde partie)

André DEVRIENDT

### La coopération des consommateurs

Environ deux millions de familles associées bénéficient des services des coopératives de consommateurs par l'intermédiaire d'un front de vente de 954 184 mètres carrés, dont 38 hypermarchés, 332 supermarchés, 6 097 supérettes, traditionnels et divers (dont cafétérias et centres autos).

Le chiffre d'affaires des 21 coopératives régionales s'est élevé à 19,760 milliards de francs en 1980.

De son côté, la Coopérative des adhérents de la mutuelle des instituteurs de France (CAMIF) a atteint un chiffre d'affaires de vente par correspondance de 1,75 milliard de francs, soit une progression de + 31,3%.

La FNAC, filiale à 50,08% des coopérateurs, compte quinze implantations — soit 28 010 mètres carrés de surface de vente dans les principales villes de France ; en 1980, deux magasins ont été ouverts à Toulouse (1 460 mètres carrés) et Clermont-Ferrand (1 050 mètres carrés). Son activité globale sur les derniers douze mois dépasse 1,9 milliard de francs (+ 28,1% par rapport aux douze mois précédents).

Rappelons qu'en 1979, cette organisation a ouvert un vaste complexe au Forum des Halles qui comprend

notamment l'un des plus grands magasins de sport de France.

Sur le plan de la vente par correspondance, le mouvement qui diffuse chaque année deux catalogues (900 000 exemplaires) et un catalogue colis épargne (1 350 000 exemplaires) a racheté la Maison de Valérie (chiffre d'affaires : 300 millions de francs, en progression de 10,3%).

Les coopératives réunies au sein de la Fédération nationale des coopératives de consommateurs (FNCC) commercialisent sous la marque COOP des articles dont les deux-tiers sont produits par la Société générale des coopératives de consommation (quatorze usines). Le laboratoire coopératif contribue pour sa part à la protection du consommateur par l'analyse des produits offerts à la clientèle.

Enfin, dans le cadre de la politique de diversification d'activité, le mouvement coopératif a pris la majorité du capital de la société CER, Coopentreprise-Restauration, qui sert actuellement 1 200 collectivités, l'objectif étant de s'assurer dans les cinq ans une part de marché non négligeable.

(L'Economie sociale)

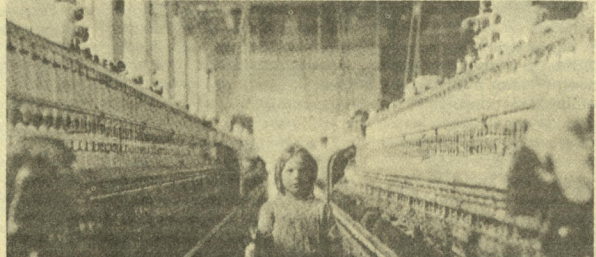
### La « Loi première » des Equitables Pionniers de Rochdale (1844)

La société a pour but l'amélioration de la condition pécuniaire, sociale et familiale de ses membres au moyen d'un capital suffisant divisé en parts d'une livre, afin de réaliser les projets suivants :

- ouvrir un magasin pour la vente de denrées alimentaires, de vêtements, etc.
- construire ou acheter un certain nombre de maisons destinées à ceux des membres qui désirent s'aider mutuellement à améliorer leurs conditions familiales et sociales.
- commencer la fabrication de tels produits que la société jugera convenables pour employer ceux de ses membres qui se trouveraient sans travail ou qui souffriraient de diminutions répétées de leurs salaires.

- pour procurer à ses membres des avantages et une sécurité accrues, la société achètera et louera une ou plusieurs terres qui seront cultivées par ceux des membres qui se trouveraient sans emploi et dont le travail serait mal rémunéré.
- aussitôt que faire se pourra, la société procèdera à l'organisation des mécanismes de la production et de la distribution des biens, de l'éducation et de son propre gouvernement ; ou, en d'autres termes, elle établira une colonie dans laquelle les intérêts seront unis, ne se soutenant que par elle-même, ou qui apportera son aide à d'autres sociétés d'entraide pour établir des colonies semblables.

(L'Economie sociale)





# MARX ET LE SALARIAT COLLECTIVISTE

**V**OULOIR formuler une critique exhaustive de l'analyse économique de Marx se révèle être une gageure si l'on désire éviter le piège facile de la condamnation pour la condamnation, tant elle est entachée des multiples erreurs communes à l'ensemble des théories économiques et de l'utopie « scientifique » du XIX<sup>e</sup> siècle. De plus, la volonté de Marx d'une vision « totalisante » — et donc totalitaire — des phénomènes sociaux s'allie étroitement à ces sources d'erreurs pour faire de l'analyse marxienne le produit complexe d'erreurs profondes et de vues puissantes quant à la nature même du capitalisme.

Aussi convient-il d'avancer avec beaucoup de prudence, car si nous n'acceptons pas telle ou telle assertion comme un article de foi pour cette raison qu'elle fut énoncée par Marx (ou par un autre d'ailleurs !), ou bien parce qu'elle nous semble « révolutionnaire en diable », nous nous refusons aussi à jeter l'anathème !

Une chose est pourtant certaine, c'est que la théorie économique marxienne se révèle totalement impuissante à fournir une véritable analyse de l'iniquité fondamentale du salariat capitaliste et à rendre compte d'une véritable théorie révolutionnaire de l'organisation du travail et de la répartition de ses fruits (1).

## Force de travail et salaires

Au regard de la théorie classique du salariat, Marx a opéré une rupture importante en montrant que le salaire n'est pas le prix du travail, mais le prix de la location de la force de travail. Le capitaliste loue la force de travail du prolétaire au prix qui permet (plus ou moins) à ce dernier de se nourrir et d'élever ses enfants et il se charge ensuite de lui faire produire plus qu'il ne lui a coûté. La différence entre ces deux valeurs (prix de la force de travail et travail réellement effectué) constitue un surtravail qui va être accaparé par le capitaliste sous forme de plus-value.

Mais si le salaire est l'expression théorique du prix de location de la force de travail, il va aussi, et surtout, être l'enjeu de la lutte entre les travailleurs d'une part — qui offrent leur force en se battant pour en obtenir le prix le plus élevé — et les capitalistes d'autre part — qui ont besoin de cette force et qui cherchent à la payer le moins cher possible. Le niveau des salaires sera donc le résultat direct de la lutte des classes et fluctuera autour de la valeur minimale nécessaire aux travailleurs pour se nourrir et élever leurs enfants.

La hiérarchie des salaires est issue de l'organisation même de la production capitaliste. Elle en est une conséquence économique (hiérarchie « objective »), car celle-ci impose la parcellisation et la spécialisation des tâches qui demandent ainsi moins de qualification. Elle en est aussi une conséquence politique (hiérarchie « subjective »), car elle correspond à la volonté de la classe dominante de diviser le prolétariat, par la hiérarchie des fonctions et des revenus, en lui donnant des intérêts qui paraissent contradictoires.

## Marx

### et la hiérarchie des salaires

Mais parvenu à ce stade, Marx développe une analyse des plus contestables à propos de la notion de salariat, car s'il nie le bien-fondé de la hiérarchie « subjective », il va se livrer, en revanche, à une analyse pour le moins ambiguë de la hiérarchie « objective ». Pour lui, en effet, les contraintes de la production

permettent d'établir une distinction entre un travail qualifié et un travail « simple » (celui d'un manoeuvre, par exemple).

Une certaine quantité de travail « complexe » équivaldrait ainsi à une quantité plus grande de travail « simple ». Et même s'il va modérer son propos en affirmant que « la distinction entre le travail complexe et le travail simple (skilled and unskilled labour) repose souvent sur de pures illusions, ou du moins sur des différences qui ne possèdent depuis longtemps aucune réalité... » (2), cette ambiguïté n'en demeure pas moins ! Car, lorsqu'il affirme, à la fin du chapitre 4 du *Capital* (édition allemande) que « cette force de travail de valeur supérieure à la normale [le travail complexe] se traduit, logiquement, par un travail supérieur qui se matérialise donc, pendant les mêmes périodes de temps, en valeurs relativement plus élevées », il fonde ainsi les propos les plus réactionnaires qui soient (3), il justifie a priori des analyses comme celle que la direction de la CGT a développé il y a quelques années : « Nous pensons qu'aujourd'hui et compte tenu de ce que représentent les cadres sur le plan qualitatif, la défense de la hiérarchie est devenue un élément de la lutte des classes » (4), analyse qui permet à la CGT de fonder sa lutte pour une « juste » hiérarchie qui assurerait « le déroulement de carrières sans obstacles autres que les limites personnelles de chacun » et qui permettrait « à chaque travailleur de pouvoir vérifier qu'il est bien à sa place... »

### Pour l'abolition du salariat

Avant d'en venir à l'erreur fondamentale de Marx et de tous les collectivistes en général (5), il nous faut revenir sur la notion de coûts de production de la force de travail dans laquelle on peut distinguer deux éléments :

- la reproduction immédiate : subsistance propre du travailleur en tant que personne physique et entretien de sa qualification ;
- la reproduction à terme : acquisition d'une nouvelle qualification et subsistance des descendants immédiats, des « remplaçants ».

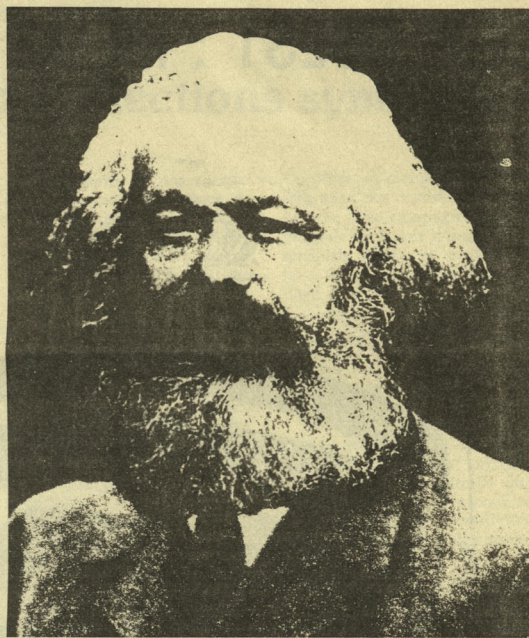
Peut-on trouver, dans ces deux éléments, la justification d'une quelconque hiérarchie ?

En ce qui concerne la reproduction immédiate de la force de travail, la hiérarchie des valeurs ne peut être que faible et des inégalités peuvent même se développer dans le sens inverse de la hiérarchie : a priori, les besoins d'un travailleur manuel (effectuant un travail physiquement éprouvant) sont plus importants que ceux d'un ingénieur. De plus, l'entretien de la qualification est en grande partie assuré, indépendamment du salaire direct, par la formation professionnelle. Les théoriciens du PCF ont bien tenté de fonder le droit des cadres à un salaire plus élevé par leur statut particulier : « les conditions particulières de consommation de la force de travail dans le procès de production : le port de la cravate, le standing du véhicule ou du restaurant ne permettent-ils pas au cadre (et il ne saurait en être autrement du point de vue du capital) de signifier ses fonctions de commandement, de collecteur de plus-value ? » (6). Mais cet argument tombe de lui-même : les cadres sans cravate perdent-ils pour autant leur « signifiant » ? Nous savons à quoi nous en tenir sur ce sujet : «... Si l'ingénieur, le savant et le docteur sont payés aujourd'hui dix ou cent fois plus que le travailleur (...), ce n'est pas en raison de leurs « frais de production ».

C'est en raison d'un monopole d'éducation ou du monopole de l'industrie. [Ils] exploitent tout bonnement un capital — leur brevet — comme le bourgeois exploite une usine, ou comme le noble exploitait ses titres de naissance. (...) Qu'on ne vienne pas nous parler des « frais de production » que coûte la force de travail (...). Les frais pour produire un tisserand ne sont pas quatre fois plus considérables que les frais nécessaires pour produire un paysan. » (7).

Dans la reproduction à terme de la force de travail — l'acquisition d'une qualification supérieure et l'élevage et l'apprentissage des enfants — on peut distinguer deux notions :

- l'une concerne les coûts de subsistance des enfants qui, elle



aussi, ne pourrait justifier qu'une très faible hiérarchie ;

- l'autre concerne l'apprentissage. Le coût du matériel d'enseignement (établissements scolaires, enseignants, etc.) est largement socialisé et n'est pas directement supporté par le salaire individuel (même si ce dernier finance une série d'inégalités culturelles parascolaires). En dernière analyse, il s'avère donc que « l'échelle des salaires est un produit très complexe des impôts, de la tutelle gouvernementale, de l'accaparement capitaliste, du monopole — de l'Etat et du capital en un mot » (7) ; ou, comme Marx l'a au moins admis : « la chose se réduit à la question du rapport des forces des combattants » (8). Dès lors, il apparaît clairement que les théories qui tentent de fonder une « juste » hiérarchie salariale ont été élaborées après coup pour justifier l'iniquité salariale ! Reprendre cette distinction entre différentes sortes de travail qui auraient des valeurs différentes revient à diviser à nouveau la société en deux classes distinctes : « l'aristocratie du savoir au-dessus de la plèbe des bras calleux (...). C'est plus encore reprendre un des traits distinctifs de la société actuelle » (7).

Allons plus loin : certains collectivistes, comprenant l'impossibilité de maintenir des différences salariales, se prononcent pour l'égalité absolue des salaires. Mais là encore, ils butent contre de nouvelles difficultés et leur égalité des salaires devient une utopie tout aussi irréalisable que l'échelle des autres collectivistes, car au fond, ce sur quoi ils achoppent, c'est sur la contradiction même de deux principes inconciliables : ils « commencent par proclamer un principe révolutionnaire — l'abolition de la propriété privée — et ils le nient, sitôt proclamé, en maintenant une organisation qui est née de la propriété privée » (7).

Les services rendus à la société ne peuvent pas être évalués en unités monétaires car « il ne peut y avoir de mesure exacte de la valeur par rapport à la production (...). On peut dire grosso modo que l'homme qui, sa vie durant, s'est privé de loisir pendant dix heures par jour a donné

à la société beaucoup plus que celui qui ne s'est privé de loisir que cinq heures par jour (...), mais on ne peut pas prendre ce qu'il a fait pendant deux heures et dire que ce produit vaut deux fois plus que le produit d'une heure de travail d'un autre individu et le rémunérer en proportion » (7). Ce serait méconnaître la complexité même de la production. « Ce serait ignorer jusqu'à quel point tout travail de l'homme est le résultat des travaux antérieurs et présents de la société entière » (7). En définitive, aucune distinction ne peut être faite entre les œuvres de chacun. Une chose demeure : placer les besoins au-dessus des œuvres et reconnaître le droit à la vie d'abord, à l'aisance ensuite, pour tous ceux qui prendront une certaine part à la production.

« En un mot (9) : prise au tas de tout ce que l'on possède en abondance ! Rationnement de ce qui doit être mesuré, partagé ! » (7).

Philippe  
(groupe Kropotkine)

(1) Qui « en soi doit avoir pour but de produire tous les objets usuels imaginables dans une surabondance croissante et par un effort toujours plus insignifiant de la main-d'œuvre humaine » (Johann Most : *Kommunistischer Anarchismus*, page 13, éditions de Liberté Verlag, 1981).

(2) Karl Marx : *Das Kapital*, tome 1, page 197, aux Editions sociales.

(3) Qu'on en juge : « On ne peut tolérer qu'un chauffeur de locomotive reçoive le même salaire qu'un copiste. Marx et Lénine disent que la différence entre le travail qualifié et non qualifié existera encore dans le système socialiste, et même après la suppression des classes... » (Staline : *Questions du léninisme*, pages 420-421).

(4) *Revue Option* n° 17, janvier 1969.

(5) Les anarchistes espagnols, qui se laissent encore appeler collectivistes, entendent par ce mot la possession en commun des instruments de travail et « la liberté pour chaque groupe d'en répartir les produits comme il l'entend — selon les principes communistes ou de toute autre façon », note de Kropotkine, page 212 de l'édition de 1892 de *La Conquête du pain*.

(6) De l'inégalité in *La Nouvelle Critique* n° 98, novembre 1976.

(7) Pierre Kropotkine : *La Conquête du pain*.

(8) Karl Marx : Salaires, prix et profit.  
(9) Il va de soi que ce que Kropotkine définit ici est un principe (au même titre que Marx ou Proudhon définissent la valeur des biens par le travail contenu en eux) dont la largesse de vue n'a pas la complexité que pourrait avoir une proposition concrète de construction d'une société !



## EST, OUEST : MÊME COMBAT !



**N**ON, la course aux armements n'est pas remplacée par la course au pacifisme. Non, car il n'y a pas la moindre présence de pacifisme dans le discours des « deux grands ». Aucune volonté de paix dans un déferlement de vœux pieux, aucune non plus dans une Conférence de Genève qui ressemble bien davantage à une partie d'échecs dont les adversaires ne jouent pas selon les mêmes règles qu'à une « conférence pour le désarmement ».

Les missiles américains Pershing II et Cruise seront installés en Europe à la fin de cette année. Le 18 novembre 1981, Reagan annonçait que les Etats-Unis seraient d'accord pour ne pas déployer leurs 572 missiles (Cruise et Pershing II) si l'Union soviétique retirait ses propres missiles (SS20, SS4 et SS5) localisés le long de la frontière entre les deux Allemagne. Les Soviétiques, quant à eux, veulent bien retirer leurs missiles, mais pas tous, car il se sentent aussi menacés par les missiles français et britanniques. Conséquence : puisque les Soviétiques ne veulent pas retirer la totalité de leurs armes, et donc ne répondent pas favorablement à la proposition américaine, les Américains installeront leurs missiles fin 83. Plus récemment avait lieu un (soi-disant) nouvel épisode. Reagan, continuant de négliger les missiles français et britanniques, formulait la proposition d'une « solution intérimaire ». Ainsi, les Etats-Unis seraient « prêts à négocier un accord intérimaire au terme duquel ils réduiraient

substantiellement leur déploiement prévu de Pershing II et de missiles de croisière lancés de terre, pourvu que l'Union soviétique réduise le nombre des ogives sur les missiles à plus longue portée à un niveau égal sur une base mondiale ». On peut prévoir que là encore les négociations vont être longues ! Mais ce que nous pouvons en conclure, nous, simples mortels, c'est que les missiles américains vont effectivement être installés en Europe, et la menace qui pèse sur nous se fait toujours plus pressante.

A cet égard, le discours télévisé de Reagan, qui précédait de quelques jours la proposition de solution intérimaire, était fort intéressant. En effet, tout en essayant de se donner une image pacifiste ou plus exactement celle d'un homme qui, de par sa fonction, a pleinement conscience de la gravité des problèmes mais qui a le génie d'y apporter des solutions, le président américain a en réalité fait frissonner plus d'un habitant de la planète en se déclarant prochain metteur en scène d'un remake de la *guerre des étoiles*, à l'échelle de la terre... Le raisonnement est simple : si nous ne voulons pas recevoir de missiles, il faut les détruire avant qu'ils parviennent jusqu'à nous. C'est ce qu'on appelle la « défense antimissiles ». Cela n'est pas nouveau, mais Reagan compte relancer la recherche dans ce domaine. Qui serait contre ? Personne... Sauf ceux qui s'interrogent sur la nature de cette « défense antimissiles ». Il s'agit, en effet, de lasers installés dans des satellites. Aussi

parfait que puisse être le système, il est impossible qu'il n'y ait pas de « bavures ». Ainsi, un spécialiste interviewé par le *New York Times* a déclaré : « Il existe plus de dix mille armes nucléaires dans chaque camp. Si un système de défense en neutralisait 90% à 95%, ce serait un miracle. Et les 5% à 10% restant suffiraient à détruire complètement la civilisation ».

Mais délaissions un peu l'apocalypse-fiction pour voir la réalité présente. Pendant les discours plus ou moins gentillets et/ou plus ou moins déliants, l'hémoglobine coule en différents points du monde. Pendant que Reagan fait mine de vouloir la paix, il soutient en hommes, en armes et en dollars différents groupuscules fascistes en Amérique latine ; pendant ce temps, Andropov occupe l'Afghanistan et menace la Pologne. Et que se passe-t-il au Proche-Orient ? Le savoir-faire militaire se vend très bien. Ainsi, la course aux armements est garante de l'impérialisme, elle permet aux « deux grands » de se partager le globe.

Quel désarmement pourrait donc être organisé par les chefs d'Etat ? Cela est strictement impossible ; seul un mouvement radical (pacifiste) peut en finir avec les menaces de génocide total. Aujourd'hui, cela commence à être une réalité tangible en RFA et en Grande-Bretagne. Quand donc les Français se résoudront-ils à suivre cet exemple ?

Le Furet

## Flambée pacifiste

**D**EPUIS plusieurs années, Pâques est devenue la journée des « marches pour la paix » par excellence. 1983 n'aura pas failli à la tradition. En Grande-Bretagne, aux Pays-Bas, en Allemagne fédérale, en Suisse, des milliers de personnes ont manifesté en faveur de la paix et pour le désarmement. Une chaîne humaine de vingt-quatre kilomètres (plus de quarante mille personnes) reliait trois bases nucléaires dans la vallée du Berkshire à une centaine de kilomètres de Londres.

En RFA, quatre-vingt-dix marches auxquelles ont participé quelque cinq cent mille personnes. Simulation d'hécatombe nucléaire à Glasgow (quatre mille personnes) « die-in » devant l'entrée principale de la base de Fashelem en Ecosse qui abrite des fusées Polaris, douze mille personnes dans les rues de Bâle... ces chiffres impressionnent.

C'est sans conteste en RFA que le mouvement a pris le plus d'ampleur. Depuis 1980, les pacifistes allemands descendent souvent dans la rue. Rappelez-vous le 10 octobre 1981 : trois cent mille personnes à Bonn pour protester contre la bombe à neutrons et les Pershing II. Pâques 82, Pâques 83, les marches pour la paix.

Quelle est la cible principale de ces marches ? le stationnement de nouveaux engins nucléaires américains sur le territoire allemand. La protestation et la révolte de la jeunesse allemande sont légitimes. Elle refuse que le territoire fédéral serve de terrain d'expérimentation en cas de conflit nucléaire limité. Cette révolte s'étend à l'ensemble de l'Europe qui risque de faire, en premier, les frais de la course aux armements entre les deux « super-puissances ». Les moyens d'action de ces marches : non-violence, désobéissance civile, actions symboliques, refus de payer l'impôt à l'armée, jeûnes, heures de silence...

A priori, nous pourrions nous réjouir de ces initiatives, de ces protestations pour la paix, le désarmement, contre la guerre nucléaire ou la guerre tout court. Mais le pacifisme qui déferle sur l'Europe, voire sur le monde, a des relents de parti pris, de bonne conscience et d'insuffisances.

En effet, ces marches pour la paix sont essentiellement tournées contre les fusées Pershing II, contre l'impérialisme américain. On a oublié les SS20 d'en face. On a aussi mené des actions spectaculaires contre les bases nucléaires. Ce geste est appréciable, mais on oublie que dans d'autres bases existent des engins de mort appelés armes traditionnelles, ou même chimiques et bactériologiques. Le conflit nucléaire est une menace pour l'humanité, mais ce n'est pas le seul danger. Et finalement, lacune impardonnable, aucune référence n'est faite à l'armée, à la militarisation de la société. Il y avait de beaux slogans pour la paix : « Vive la vie, vive l'amour, à bas la guerre ». Ce mouvement prône la paix dans un système socio-économique basé sur l'exploitation de l'homme par l'homme.

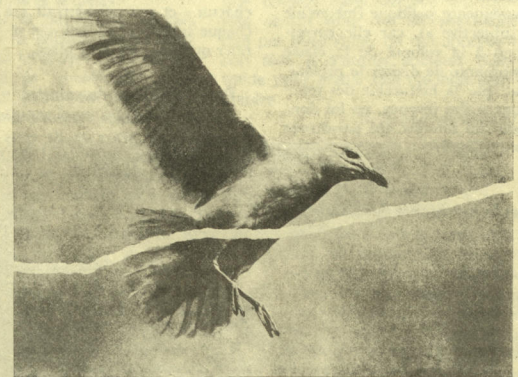
En outre, beaucoup de manifestants sont des non-violents religieux. Soit leur pacifisme est issu du commandement biblique « Tu ne tueras point », soit du concile de Vatican II « Gaudium et Spes » relatif à la non-violence. Leur aspiration à construire la paix et un monde d'amour est certes légitime, mais on comprendra aisément que cette réalisation ne se fera que par le bouleversement de l'ordre social actuel. Or, la doctrine sociale de l'Eglise n'en prend pas le chemin.

On se rendra donc compte que cette conception de la paix n'est pas celle des anarchistes. Nous avons une logique simple qui consiste à dire : nous sommes pour la paix, donc nous sommes contre la guerre. Or, en étant contre la guerre, nous sommes contre l'armée, toutes les armées. Bourgeoises ou populaires, on n'en veut pas. En refusant l'armée, la militarisation de la société, nous devenons forcément les ennemis acharnés de l'Etat, dont l'armée est le dernier rempart.

La paix des anarchistes découlera donc de l'abolition des classes sociales, avec la disparition de la distinction entre gouvernants et gouvernés, entre propriétaires et déshérités, entre patrons et salariés.

Vouloir instaurer ou sauvegarder la paix à toute autre condition est illusoire, car le germe même de la guerre est l'exploitation, la domination et l'adoration de l'homme par l'homme.

Martine (liaison Bas-Rhin)





ESPAGNE

Réunie en congrès extraordinaire :

## La C.N.T. réaffirme son opposition aux élections syndicales

**C'** EST à Torrejon de Ardoz, petite ville de la banlieue madrilène, que s'est déroulé, du 31 mars au 3 avril, le congrès extraordinaire de la Confédération nationale du travail. Sa tenue avait été décidée, on s'en souvient, à l'issue du VI<sup>e</sup> congrès, célébré en janvier dernier à Barcelone, alors que les délégués n'avaient pu parvenir à se mettre d'accord sur le point important de son ordre du jour concernant la stratégie syndicale à suivre à l'avenir par l'organisation (voir ML n° 472 du 27 janvier 1983).

Un bref retour en arrière s'imposant, rappelons qu'au cours de ces derniers mois la discussion menée par nos camarades anarcho-syndicalistes espagnols a consisté à savoir si, oui ou non, la CNT participerait aux élections syndicales, dénoncées et boycottées par elle jusque là.

A travers la presse confédérale, CNT et *Solidaridad Obrera*, comme lors du VI<sup>e</sup> congrès, les partisans de l'une et l'autre des positions en présence se sont largement étendues sur cette question. Aucune des deux argumentations n'avaient cependant pu prendre le pas sur l'autre puisqu'à l'issue du débat, à l'heure où l'on passe au vote, deux blocs d'importance sensiblement égale s'étaient formés. Cette absence de majorité réelle dans un sens ou dans un autre, même si les délégués favorables aux élections syndicales furent légèrement plus nombreux à Barcelone, avaient donc motivé la tenue de ce congrès extraordinaire, chargé de se prononcer enfin sur ce problème épineux.

A nouveau donc, les délégués ont fait entendre une argumentation inchangée et, faute d'un compromis possible, la synthèse entre oui et non étant difficilement discernable, deux blocs campant sur leurs positions respectives se sont affrontés, durement parfois, avant que l'ensemble des congressistes soient amenés à se prononcer, par vote, sur un texte élaboré en commission. Ce texte, établi à partir des accords écrits adoptés au sein des quelque deux cents syndicats représentés, traduit évidemment le sentiment

redevenu majoritaire au sein de la Confédération nationale du travail, qui s'oppose à toute présentation de ses membres aux élections syndicales.

Après avoir, de façon très nette, condamné l'entrisme aux seins des comités d'entreprise, organismes dotés des pleins pouvoirs et niant l'existence des sections syndicales, la CNT affirme précisément qu'« il est clair que la lutte pour l'implantation de ces sections syndicales est la seule à mener en ce moment ». Mais si tout le monde s'accorde sur ce point, des différences se font jour à l'heure de choisir les moyens d'imposer la présence des sections syndicales. Une majorité de syndicats s'est ici prononcée contre les élections syndicales car, selon ces camarades, cette voie « ne nous délivre pas des vices de l'électoratisme, ne nous offre pas de garantie contre le délégationnisme et la passivité de la classe ouvrière, sa mise à l'écart correspondante et sa neutralisation dans l'action ». Toujours selon ces camarades, « cela peut amener à un syndicalisme statique »,

tel que le pratiquent les centrales « majoritaires » espagnoles, Commissions ouvrières communistes et UGT socialiste, pièces fondamentales de l'échiquier politico-social et dans le cadre d'une politique de concertation permanente paralysant l'affrontement direct entre les classes sociales.

Le problème majeur de la CNT « n'est pas tant la reconnaissance légale de la part du gouvernement et du patronat, mais plutôt sa reconnaissance par la classe ouvrière, la première étant grandement dépendante de la seconde ».

« Pour tout cela, nous croyons qu'il faut repousser la méthode électoraliste et affirmer le droit pur et simple à la reconnaissance, sans plus, de la part du patronat, des sections syndicales et de toutes leurs prérogatives... Le contraire serait renforcer les syndicats-partis qui, au lieu de chercher la participation des travailleurs, cherchent la délégation, et qui, au lieu de considérer ces travailleurs comme sujets actifs, les considèrent comme des objets. »

Dans l'esprit de nos compagnons espagnols, il importe de se battre « pour le droit d'être et d'agir comme syndicat et d'être reconnu en tant que tel », réaffirmant par là même le caractère combattif de l'anarcho-syndicalisme puisque « seuls notre lutte et notre effort feront disparaître progressivement les pièges légaux qui nous font obstacle ».

Il est possible que l'action de la CNT soit quelque peu favorisée dans un proche avenir, car l'arrivée au pouvoir du Parti socialiste espagnol a pour principale conséquence un changement concernant la législation du travail, et l'on sait qu'une « loi de liberté syndicale » est en cours d'élaboration. En attendant, nos camarades demeurent conscients de l'urgence qu'il y a, pour la CNT, à sensibiliser la classe ouvrière, en procédant à l'élaboration de programmes d'action pour chaque entreprise ou chaque branche d'activité.

« En résumé, comme le dit le texte soumis à l'approbation des congressistes, il s'agit de mettre en pratique, immédiatement, ce qui suit :

- profiter du moment de déconsidération des comités pour lancer une vaste campagne de propagande en faveur d'une liberté syndicale pleine et entière, et pour la consolidation des sections syndicales, en s'opposant à toute méthode de caractère électoraliste, pour les raisons exposées plus avant ;

- laisser les portes ouvertes à un futur débat sur la loi de liberté syndicale ;

- lutter pour la revitalisation du mouvement d'assemblées. Dans ce sens, on peut prendre contact avec des collectifs qui sont pour l'assemblée et pour la participation des travailleurs dans ses luttes au sein de l'entreprise.

Ce dernier point peut sembler curieux dans la mesure où l'assembléisme n'a pas grand-chose à voir, sinon rien, avec l'anarcho-syndicalisme, et où ses partisans, conseillistes bavards ou autres, ont fait dépenser tant de temps et d'énergie à la CNT dans un passé pas si lointain qu'il serait regrettable de remettre ça sur le tapis. Espérons qu'il s'agit là d'une autre manière, de toute façon mal formulée, d'affirmer ce que dit par ailleurs le même texte : « Le problème de la dualité assemblée ou syndicat est un faux dilemme. Assemblée sans syndicat, c'est stérile ; syndicat sans assemblée, c'est la bureaucratie. »

Finalement, le texte de « synthèse » devait être approuvé par une majorité de syndicats, 40% environ de l'organisation se prononçant contre. La Confédération nationale du travail, comme par le passé, ne se présentera donc pas aux élections syndicales.

Attentifs au développement de cette organisation amie que nous avons sans cesse défendue et soutenue ici même et ailleurs, c'est avec un intérêt particulier que nous suivrons son évolution prochaine, en souhaitant bien entendu que cette décision contribue à accroître son prestige et son audience, afin qu'elle recouvre la place qui fut la sienne au sein du mouvement ouvrier espagnol.

Le délégué de la FAF  
au congrès extraordinaire  
de la CNT



MOINS  
D'ARGENT  
POUR L'ARMÉE !

SUISSE

**A** PRÈS 1972, 1975 et 1978, les mouvements non violents relancent une campagne de refus de payer la taxe militaire et une partie de l'impôt fédéral direct.

La *taxe militaire* est un impôt versé intégralement à l'armée que doit payer tout Suisse mâle les années où il n'effectue pas de service militaire... C'est donc un impôt payé par les objecteurs, les malades, les handicapés, les dispensés...

L'*impôt fédéral direct* est payé par tous, hommes et femmes. Il alimente les différentes caisses fédérales (universités, transports, aide au Tiers-Monde, etc.), mais 20% sont attribués à l'armée. Ce sont ces 20% qui sont à déduire.

Le but de cette campagne est de mobiliser un nombre important de « refuseurs d'impôts militaires » pour créer un mouvement d'opinion... Les non-violents demandent également que un millième du budget militaire serve à la création d'un fonds de recherche sur la paix. L'impact publicitaire de cette campagne devrait également revitaliser la campagne en faveur du droit à l'objection de conscience (la Suisse doit être le dernier des pays « civilisés » à ne pas reconnaître ce droit) et en faveur d'un « authentique » service civil.

Les mouvements non violents proposent par la même occasion que les sommes non versées à l'armée par les « objecteurs fiscaux » soient mises à leur disposition afin de financer des recherches sur la défense populaire non violente. Certains pré-

féreront bien entendu placer cet argent du côté des bonnes œuvres libertaires...

L'argument-choc de cette campagne devrait être la disproportion existant entre les crédits colossaux accordés à l'armée (4 157 000 000 francs suisses) pour son travail d'asservissement et d'intégration, et les sommes très minimes attribuées pour les œuvres de paix. Malheureusement, tout Suisse connaît ces proportions et dort malgré tout très bien.

Alors, que penser de cette campagne ? Il faut y participer et l'encourager, mais sans se faire d'illusions : son but n'est pas d'abolir l'armée, ni même de l'affaiblir, mais simplement de lui faire prendre en compte d'autres types de défense que la défense armée, et de la rendre, disons... plus humaine. Il n'y a pas grand-chose de concret à espérer. Si jamais un fonds de recherche pour la paix était créé, il n'entamerait sans doute pas le budget militaire ; et la criminalisation des objecteurs a encore de beaux jours à vivre.

En revanche, cette campagne peut être l'occasion de faire connaître et de propager des idées antimilitaristes... à condition que ceux qui ne reconnaissent qu'une réforme valable de l'armée, sa disparition, puissent trouver une place parmi les non-violents.

Ph. L.



# COOPÉRATION

**P**OUR compléter l'étude de André Devriendt sur l'économie sociale, nous reproduisons cette semaine un article écrit en 1925 par *L'Encyclopédie anarchiste* par Georges Bastien.

Bastien (1885-1940) fut un militant anarchiste amiénois très actif. Il participa à la rédaction du journal anarchiste d'Amiens : *Germinal* (fondé en novembre 1904), déserta en 1907 après avoir écrit un article : *A mes camarades conscrits* qui lui valut une condamnation par contumace de trois ans de prison. De retour d'exil, après la guerre, il devint secrétaire du syndicat textile d'Amiens, collabora à la revue *Plus loin* qu'animaient le docteur Pierrot et à *L'Encyclopédie anarchiste* de Sébastien Faure. Pour celle-ci, il rédigea trois articles sur le problème coopératif : *Coopération, Coopératisme, Coopératives de consommation*. C'est le premier que nous publions ci-dessous.

Auprès des révolutionnaires, et même des anarchistes, l'idée de la coopération n'a pas joui de la faveur ni attiré l'attention à laquelle elle a cependant droit par ses origines, qui la rattachent directement aux doctrines socialistes et anarchistes, par son importance pratique en tant que facteur économique actuel, par les possibilités d'avenir et de reconstruction sociale qu'elle offre.

Cette défiance provient surtout de la prédominance de la mentalité bourgeoise dans les associations coopératives, et du peu d'idéalisme social qui s'y manifeste, faisant place à des préoccupations mercantiles, à l'égoïsme des adhérents et encore plus des dirigeants.

La coopération n'a pas su éviter l'adaptation au milieu. On en pourrait dire autant du syndicalisme, des partis politiques et même révolutionnaires. Issue du monde ouvrier, elle a dévié du but que lui assignaient ses protagonistes. Comme dit Ch. Gide dans son livre : *Les Sociétés coopératives de consommation*, page 24 : « Le système coopératif n'est pas sorti du cerveau d'un savant ou d'un réformateur, mais des entrailles mêmes du peuple ». Vérité incontestable. Mais le peuple n'a pas su conserver la direction de ce mouvement, qui lui offre pourtant de magnifiques possibilités pour la lutte présente et pour les fondations de la société de demain.

Le dédain dans lequel les militants tiennent la coopération provient aussi d'une différence essentielle de mentalité : les nécessités de la lutte sociale exigent des tempéraments ardents, dévoués, plus ou moins risqué ; l'organisation d'une coopérative, de quelque forme qu'elle soit, demande d'autres qualités, dont la première est la pondération et la seconde la souplesse.

Les coopératives ont également absorbé, retiré de la lutte, fait des petits bourgeois de bons militants. Re-proche justifié, mais qui peut s'appliquer tout aussi bien au milieu social qui se charge d'abattre la combativité des camarades.

La coopération, malgré ses imperfections, ses défauts, ses déviations, n'en reste pas moins une forme d'association ayant son importance, et surtout offrant une

base solide à toute idée de reconstruction sociale. Quand le souffle révolutionnaire, pénétrant là comme ailleurs, l'aura débarrassée des éléments malsains qu'elle traîne, elle se présentera comme une forme d'organisation souple et pratique capable d'assurer la production, la circulation et la répartition des produits, tout en laissant la liberté aux membres. Les coopératistes les plus neutres au point de vue social, les Gide, Gaumont, etc. ont dû reconnaître à maintes occasions l'idéal libertaire qui présidait à la coopération.

La coopération, c'est le régime de la libre association se substituant au régime de la concurrence ou du monopole, base de la société bourgeoise. Des consommateurs ou des producteurs, pour conquérir à la fois le bien être et l'indépendance économique, s'associent et administrent leurs affaires en dehors de toute tutelle étatique ou capitaliste : n'est-ce pas là, théoriquement tout au moins, le fondement même de la reconstruction sociale du point de vue anarchiste ?

Les protagonistes de la coopération sont les pères spirituels des différentes doctrines sociales. Citons De l'Ange, Lyonnais, qui, pendant la révolution de 89, tenta maints essais ; Fourier avec son familistère, ou coopérative intégrale de production et de consommation confondues ; Owen, qui inspira les pionniers de Rochdale ; Saint-Simon, avec son coopératisme mystique et religieux, qui dévia avec le positivisme des adeptes de Auguste Comte ; Buchez, autre mystique coopérateur ; Proudhon, qui lança l'idée et tenta la réalisation de la coopérative de crédit *Le Banque du peuple* et préconisa les différentes formes de la coopération ; Louis Blanc, avec son coopératisme aidé et contrôlé par l'Etat ; Raiffaisen et Schulze Delitsch qui, en Allemagne, créèrent le mouvement coopératif de crédit.

Le premier socialisme fut tout imprégné de cette idée de coopération. Mais la résistance ouverte ou déguisée de la bourgeoisie et l'inexpérience des fondateurs furent les causes de nombreux échecs. Les événements politiques et révolutionnaires détournèrent ce courant et l'amènèrent soit vers la politique, soit vers la préparation d'une révolution. La coopération continua son chemin, mais avec des éléments bourgeoisants.

La coopération de consommation s'est beaucoup développée : les sociétés, éparpillées dans tous les pays, se chiffrent par dizaines de milliers, les adhérents par millions et les affaires par milliards.

Les coopératives de production exigeant des capitaux, de la compétence, une clientèle et surtout une plus haute moralité, ont eu plus de peine à progresser, et leur développement se fait lentement. S'écartant trop de la cause du peuple, donnant trop l'apparence d'un moyen de débrouillage pour quelques-uns plutôt que d'une forme nouvelle de la production, ce qui serait pourtant leur force et leur valeur, elles n'ont pas su créer un mouvement populaire puissant.

Sous une forme atténuée, et plus réalisable actuellement, la coopération de production a eu plus de succès sous les modalités de coopératives de main-d'œuvre, appelées différemment suivant les pays : commandites en France ; gildes en Allemagne, Autriche ou Angleterre ; braccianti en Italie, artels en Russie, etc.

Cette forme nouvelle de la coopération a peut-être pour elle l'avenir. Elle évite les difficultés de l'association remplaçant le patronat et sujette à prendre les vices de la société bourgeoise, en procurant des privilèges à ses membres au détriment du bien être général. Elle cadre mieux avec l'idée d'un régime social où des associations autonomes de production, s'administrant à leur guise, auraient pour fonction de satisfaire à tel besoin particulier de la communauté, sans pouvoir spéculer sur leur situation spéciale, ni créer un autre genre de propriété. Harmonisant leurs efforts avec ceux des organes de répartition (coopératives de consommation, logement, instruction, art, etc.) et fondues dans la commune libertaire, la commune de l'avenir, elles peuvent former la base économique de la société de demain, organisme assez souple pour évoluer rapidement et pacifiquement vers le communisme intégral, suivant l'évolution des mentalités ; en tous cas, système pratique de reconstruction sociale applicable le jour même de l'expropriation de la bourgeoisie par une révolution triomphante.

La coopération agricole fait aussi beaucoup de progrès. Malheureusement, ce ne sont guère que les petits propriétaires qui l'utilisent, la masse des prolétaires paysans restant en général trop dispersée. De nombreux syndicats agricoles ont été créés et prospèrent. On leur doit surtout la hausse des denrées agricoles. Mais ce principe d'association pour la culture, de la coopérative de village, est plein de promesses pour l'avenir. C'est la forme toute trouvée du travail agricole. Il suffira d'y amener les prolétaires des champs et les petits cultivateurs. L'idée a d'ailleurs pénétré les campagnes. Nos militants n'auront qu'à la développer.

Une autre forme de la coopération est celle du crédit, tant préconisée jadis par Proudhon, très développée aujourd'hui en Allemagne, Suisse, et l'Europe centrale ; fonctionnant en France sous le nom de caisses rurales. Jouissant de la faveur et du soutien pécuniaire des Etats, cette modalité de la coopération a surtout favorisé la petite propriété agricole, la petite industrie, le petit commerce. Elle est peu intéressante à notre point de vue.

Il y a aussi des coopératives de construction (Angleterre, Amérique, etc.), mais ce sont plutôt des associations de petits propriétaires ou aspirant à l'être, et le sujet d'exploitations éhontées.

En résumé, un fort courant vers la coopération se développe dans toutes les parties du monde. La coopération s'avère une nouvelle forme sociale se substituant au régime capitaliste, et plus conforme aux besoins et à la mentalité modernes.

S'en désintéresser est une erreur. Ne pas voir les possibilités qu'elle présente est une faute.

Dans le mouvement coopératif, les anarchistes ont une large tâche à accomplir : combattre arrivistes et centralistes, inculquer l'idéal libertaire et faire entrevoir aux adhérents que la société dont ils font partie, s'ils veulent lui garder son indépendance et son idéal, peut être une des pierres de la fondation de l'édifice social de demain.

## expressions

CINÉMA

### ROBBE-GRILLET, CAPTIF DE MAGRITTE

**R**OBBE-GRILLET vous envoûte, abolissant le temps, abolissant l'espace ; il fait de l'écran un lieu de rencontre. *La Belle Captive*, c'est avant tout une rencontre de deux véritables artistes, Robbe-Grillet et Magritte, mais c'est aussi le souvenir d'un maître du septième art : Jean Cocteau.

Le rideau rouge d'un théâtre à l'italienne s'ouvre sur une mer aux vagues déferlant avec une régularité diabolique. Voilà Magritte et son mystère, Magritte et son climat, Magritte surréaliste. Des souvenirs qui passent,

la lumière blafarde de la nuit, l'éternel retour, entre cauchemar et réalité : voici Robbe-Grillet et son imaginaire obsessionnel.

Dans le monde où nous emmène Robbe-Grillet, tout est étrange, tout est inquiétant, tout est insolite. Cette fille à la chaussure ensanglantée, qui mordit Walter si cruellement, dans ce palais en une nuit dévastée, est-elle la passerelle qui unit ce monde à l'autre ou n'est-elle simplement que le personnage absent du tableau de Magritte, la mer elle-même,

cette autre « belle captive » ? Walter rêve-t-il ? Est-il en pleine réalité ? Cette femme sans nom, qui a oublié le temps, est symbole du cauchemar. Cauchemar dans lequel il s'enferme, dont il ne peut sortir, et ses efforts pour le rationaliser le ramène toujours sur cette plage au sable fin où mourut l'inconnue. Malheur à Walter lorsque ce rêve en spirale le laissera s'échapper, pour lui donner un moment l'espoir de revenir à la vie.

Remarquablement interprété, *La Belle Captive* est un

chef-d'œuvre du cinéma fantastique au sens où *Le Testament d'Orphée* ou *La Belle et la Bête* pouvaient être classés dans ce genre cinématographique. Si l'un des personnages du film est directement emprunté à la mythologie de Cocteau, ce n'est certainement pas un hasard, comme ce n'est pas par hasard non plus si ce film est d'une facture et d'un rythme très proche du *Testament d'Orphée*. Certainement, la technique cinématographique a évolué, mais ce qu'expriment ces deux artistes à trente années d'intervalle reste la quintessence

de l'art. Robbe-Grillet, comme le fit Cocteau, hisse le cinéma au niveau du septième art, qui n'a certainement rien à envier aux six autres.

Il est présenté en séance un court métrage sur Max Ernst qu'il serait vraiment dommage de manquer. Pour une fois que la séance n'est pas uniquement destinée à vendre une lessive qui lave tellement blanc qu'on va finir par se voir dedans, il faut en profiter.

Gilles le boîtier



LA LIBRAIRIE DU MONDE LIBERTAIRE  
 SERA PRÉSENTE AU SALON DU LIVRE  
 ★ DU JEUDI 14 AVRIL ★  
 AU MERCREDI 20 AVRIL  
 AU STAND 015

Disques disponibles  
 à la librairie du Monde libertaire

A. AURENCHÉ :	
Rue du Cherche-Midi .....	55 F
M. BERNARD :	
Le Kiosque .....	58 F
La Dame-pipi .....	58 F
CASTHÉLÉMIS :	
A armes inégales .....	48 F
J.-R. CAUSSIMON :	
Chante J.-R. Caussimon .....	58 F
Il fait soleil .....	58 F
Au Théâtre de la Ville (78) .....	55 F
L. CAPART :	
Marie Jeanne Gabrielle .....	55 F
G. CERISAY :	
Ame frère .....	55 F
H. CHEHEB :	
Un p'tit bout de tendresse .....	55 F
Y. DAUTIN :	
Le Jour se lève du pied gauche .....	55 F
La Malmariée .....	55 F
La Portugaise .....	55 F
Boulevard des Batignolles .....	60 F
B. DIMEY :	
Poèmes à bretelles .....	55 F
Ivrogne, et pourquoi pas ? (vol. 1) .....	55 F
L'Hippopotame (vol. 2) .....	55 F
Je finirai ma vie à l'Armée du Salut (vol. 3) .....	55 F
J. DEBRONCKART :	
J'suis heureux .....	58 F
Je vis .....	58 F
Un homme est debout .....	58 F
Un, deux, trois .....	55 F
R. DAUDAN :	
Récolte 78 .....	55 F
La Paye du moissonneur .....	55 F
G. DEMAYSONCEL :	
Parole océane .....	55 F
M. FANON :	
A l'heure blanche du laitier .....	55 F
Le Petit Bout de rêve .....	55 F
M. FAVENNEC :	
Au secret déluge .....	58 F
L. FERRÉ :	
Amour Anarchie .....	100 F
Ludwig (3 disques) .....	130 F
Chante Verlaine et Rimbaud (cassette double durée) .....	100 F
Chante la chanson du mal-aimé (cassette) .....	55 F
Cassette d'or .....	55 F
J. GUIDONI :	
Je marche dans les villes .....	55 F
P. HARALAMBON :	
Fais bouger ton lard .....	55 F
P. JULIEN :	
Femmes de paroles .....	50 F
Grands succès (2 disques) .....	75 F
M. JOBERT :	
Dit Prévert .....	50 F
J. JONAS :	
Zazie (vol. 1) .....	50 F
A la vie (vol. 2) .....	50 F
L'Autre (vol. 3) .....	50 F
Tahiti (vol. 4) .....	50 F
L'Etiquette (vol. 5) .....	50 F
T. LE GOFF :	
Visages de femmes (disque ou cassette) .....	55 F
L. LLACH :	
El meu amic el mar .....	58 F
Viaje a Itaca .....	58 F
Verges 50 .....	58 F
Campanades a morts .....	58 F
L'Estaca (2 disques) .....	120 F
Et avec le sourire, la révolte .....	63 F
COUTÉ CHANTÉ PAR :	
• Jacques Florencie .....	55 F
• Gérard Pierron .....	58 F
• Marc Robine (cassette) .....	55 F
• Vania Adrien Sens .....	55 F

(Suite de la liste dans le prochain numéro du Monde libertaire)

« Les Ch'mins  
 d'Cuté »

UNE table de fin de banquet, un homme en noir attablé devant un verre de vin et, en bande son, le texte *Le Patois de chez nous*. Alors, se frayant un chemin parmi les spectateurs, Yves Delabesse en Couté chemineau entonne la chanson du *Gás qu'a perdu l'esprit*. Le ton est donné : tous les textes sont en patois ; ils évoquent la nostalgie de la Sologne natale du poète, mais aussi les injustices qui s'y rattachent. Couté est tour à tour le chansonnier libertaire des cabarets de Montmartre puis le vagabond, le « gás qu'a mal tourné ».

On était plutôt habitué à Couté en musique avec J. Florencie, B. Meulien, G. Pierron, M. Robine (même s'ils disent parfois quelques textes) ; Yves Delabesse a choisi de mettre en scène les textes, faisant revivre Gaston Couté et ses réflexions clairvoyantes à la vue des conscrits, des gourmandines, du christ qu'est « qu'en boué », du champ d'naviots. On a devant soi l'aberrante morale et la bêtise qui anéantissent la spontanéité et la joie de vivre.

Yves D. est comédien au Théâtre national de Strasbourg et natif du même pays que Couté ; il a décidé avec quelques amis du TNS, dont Thierry Rossel, de monter ce spectacle dans le cabaret-théâtre *Le Colimaçon* les 25, 26 et 27 mars.

Même si les chansons sont moins bien rendues que les textes, c'est une initiative intéressante, car elle réactualise Couté, ses chansons et ses poèmes.

A signaler — nous sommes décidément gâtés à Strasbourg — le passage de Paco Ibañez et de Jacques Florencie en première partie, le samedi 23 avril, au Maillon.

Anne  
 (liaison Bas-Rhin)

SÉLECTION TÉLÉVISION

— A2 : le 16 avril à 19 h 10 : *D'accord pas d'accord*, réalisé par l'Institut national de la consommation... Plaisirs et astuces de l'arnaque.

Le 16 avril à 22 h 30 : *La Grande Parade du jazz* : Dizzy Gillespie et Stan Getz.

Le 17 avril à 18 h 05 : *Dimanche magazine*... De bons moments de reportages pour avoir la conscience tranquille ?

Le 22 avril à 23 h : *Ciné club*. Cycle Michel Simon : *La Vie d'un honnête homme* (1953), film de Sacha Guitry, avec Michel Simon et Louis de Funès.

— FR3 : le 16 avril à 22 h : *Musi-Club* présenté par Charles Imbert. Danse et musique de Chine... pour faire de beaux rêves.

Le 17 avril à 21 h 55 : *Aspects du court-métrage français*.

Le 18 avril à 20 h 40 : long métrage d'Eric le Hung : *Moi, fleur bleue*, avec Jean Yanne, Jodie Foster et S. Rome.

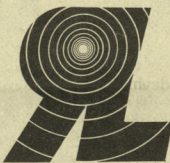
Le 24 avril à 23 h : *Mémoires de France*, émission proposée par Pascal Ory. Ce soir : Massalia, son histoire et ses gens.

Le 22 avril à 22 h 40 : *Prélude à la nuit*. Pour apprécier Igor Stravinsky (suite de *L'Histoire d'un soldat*).

Création en direct sur R.-L.

UNE expérience de création en direct aura lieu dans l'émission *Je veux aller sur la rive d'en face*, le vendredi 15 avril, de 22 à 24 h. Les peintres Dégo, Jean Hill et Roger Renaud dessineront dans le studio, décriront ce qu'ils dessinent en demandant aux auditeurs de dessiner ou de peindre suivant leurs indications. Les œuvres qu'auront fait les auditeurs seront par la suite exposées comme création collective dans le lieu d'artiste-galerie *L'Arcade*, 5, rue Trousseau, Paris-11<sup>e</sup>.

Servin (plasticien)



UT QUEANT  
 LAXIS

Chers musiciens et mélomanes,

Nous avons le plaisir de vous signaler sur Radio-Libertaire l'existence d'un magazine de musique classique récemment créé et intitulé : *Ut Queant Laxis*.

Notre travail vise à dépasser la simple compréhension auditive et intuitive de la musique : le but que nous nous fixons est de dégager les spécificités de chaque langage musical, de cerner les modalités de toute nature qui confèrent à une expression sonore son originalité et, s'il y a lieu — ce qui est surtout le cas pour les musiques contemporaines —, sa validité.

Notre méthode n'est pas une : elle se veut adaptable à chaque sujet d'étude et par conséquent ne peut être que multiple et ouverte. Jusqu'à présent, nous sommes employés tout d'abord à situer l'objet dans

l'évolution de la musique, mais également de l'Art en général : nous nous sommes parfois engagés sur le terrain de la prospective tout en fondant celle-ci sur la réalité esthétique et contemporaine. Nous avons parfois pris parti pour des chefs-d'œuvre méconnus, tout en justifiant notre position par l'analyse de l'œuvre. Enfin, nous avons également mis en évidence quelques rapports que la musique peut entretenir avec l'idéologie anarchiste (musique aléatoire/multiplication des parcours, etc.).

Toute participation de la part de musiciens ou de mélomanes maîtrisant correctement leur sujet est la bienvenue.

Léon

*Ut Queant Laxis*, sur Radio-Libertaire, 89,5 MHz (sur Paris et proche région), tous les samedis, de 21 h à 22 h, sauf le premier samedi de chaque mois : de 20 h à 22 h.

Prochains invités de Radio-Libertaire

- Mercredi 13 avril : « L'invité » (12-14 h) : Antoine Tomé.
- « Les raisons de la colère » (19-20 h) : les lieux de femmes ;
- L'invité quotidien » (20-22 h) : Louis Capart.
- Jeudi 14 avril : « C'est la lutte finale » (12-14 h) : Hal Armstrong, auteur du livre : *Nous sommes tous des toxiques*.
- « Bisous-bisous » (14-16 h) : Yves Frémion, Gudule : « jusqu'où peut-on tolérer les poils ? ».
- « La vie d'artiste » (16-18 h) : avec Pierre Alexandre, auteur, compositeur, interprète.
- (18 h 30-19 h) : nouvelle émission avec l'Union pacifiste de France.
- Vendredi 15 avril : « La bourse et la vie » (10-12 h) : les problèmes de l'édition, avec l'UFC-*Que Choisir* ?
- « Le fou parle » (12-14 h) : invite Manzie (écrivain) et Dominique Gaultier, éditeur de *Le Tout sur le tout* ;
- « Le magazine pour rire » (14-18 h) : des invités du monde du théâtre et de la chanson ;
- « Le front des radios libres » (18-19 h) ;
- « Je veux aller sur la rive d'en face » (22-24 h) : création en direct avec Dégo, Robert Renaud, Jean Hill.
- Samedi 16 avril : « Croissant show » (9-12 h) : en direct du Salon du livre ;
- « Prisons » (19-21 h) : reçoit Antares ;
- « Paris Banlieue Blues » (22-24 h) : le comité logement de la Goutte d'Or, avec l'UFC du 18<sup>e</sup> arrondissement de Paris.
- Dimanche 17 avril : « Trisomie 21 » (20-24 h) : un « spécial jeu » rock'n reggae.
- Lundi 18 avril : « Grand Angle » (14-18 h) : le livre et le cinéma ; écriture et cinéma avec Jacqueline Gorand, scénariste ;
- « L'encre noire de l'histoire » (18-22 h) : *Tierra y Libertad*, mémoires d'un anarcho-syndicaliste andalou.
- Mardi 19 avril : « La mémoire sociale » (10-12 h) : Pierre-Joseph Proudhon, sa vie, son œuvre (suite) ;
- « Allo maman bobo » : avec *L'Impatient*.
- Mercredi 20 avril : « L'invité quotidien » (20-22 h) : Carlos Andreu et François Tusques ;
- « Cérémonie 1984 » (22-24 h) : la revue *Magazine*.
- Jeudi 21 avril : « L'invité quotidien » (20-22 h) : Maurice Kherroubi et son roman : *Curriculum vitae bien tempéré*, chez Balland.

Toute la semaine, Radio-Libertaire sera au Salon du livre. Attention, la « Semaine Marx » commence le dimanche 24 avril. Deux nouvelles émissions : le mardi, de 18 h à 18 h 30 : le point sur la lutte contre les accords Henu/Savary ; tous les jeudis, l'UPF sera présente de 18 h 30 à 19 h.



# HAUT LES MAINS, C'EST UN HOLD-UP !

**C'**EST par ordonnances que le docteur Mauroy administre les pilules de l'austérité. Cette pratique était fort décriée quand la gauche se trouvait dans l'opposition. Celle-là lui reconnaît aujourd'hui des vertus jadis insoupçonnées. Elle permet de forcer l'allure et, surtout, d'esquiver des débats fort pénibles.

Imaginez, par exemple, en quel piteux état une discussion de plusieurs semaines aurait laissé ces pauvres députés communistes dans d'inextricables contradictions. Déjà, lors du bref débat qui suivit les explications de Mauroy, Lajoinie paraissait bien malheureux et tellement pressé d'en finir avec son numéro de contorsionniste exécuté sous les regards goguenards de la droite. Quelle corvée ! Et tout cela pour vous expliquer que les communistes sont contre les ordonnances, mais qu'ils votent la confiance... La veille, Mitterrand avait décidé d'expulser une quarantaine de diplomates soviétiques. Interrogé dans les couloirs du Palais Bourbon, Fiterman, imperturbable, exprima son indéfectible solidarité gouvernementale. Bien sûr, nous connaissons par expérience les extraordinaires capacités d'absorption des militants, mais un tel régime, à base d'aussi grosses couleuvres, est-il tellement fortifiant pour le « parti de la classe ouvrière » ?...

L'histoire ne se répète jamais, dit-on, et cependant la situation d'aujourd'hui présente quelques similitudes avec celle de l'après-guerre quand, pour protester contre l'ouverture des hostilités au Vietnam, les députés communistes refusèrent de voter les crédits militaires approuvés, au nom de la solidarité gouvernementale, par les ministres du PC, Maurice Thorez en tête. Cette posture acrobatique entre deux chaises dura jusqu'au jour où le socialiste Ramadier retira sans ménagement les fauteuils ministériels des camarades...

Mauroy, lui, n'est nullement gêné aux entournures. Dans son discours à l'Assemblée, il a comparé 1981 à 1936, pour ce qui est des « conquêtes sociales » ! Et, une fois de plus, il s'est proclamé l'héritier des prolétaires du XIX<sup>e</sup> siècle... Pourquoi, par la même occasion, n'avoir pas rappelé cette strophe de *L'Internationale* que chantaient ces prolétaires-là : « L'Etat comprime et la loi triche ; l'impôt saigne le malheureux... ». C'est toujours d'actualité !

Mauroy a fustigé la bourgeoisie française, dénoncé son caractère de « rentier », c'est-à-dire plus préoccupé par la récolte des coupons que par l'investissement. D'ou un vieillissement des installations, des parcs de machines vétustes, un manque de compétitivité, l'incapacité de répondre à la demande, l'obligation d'importer.

C'est ainsi qu'en cinq ans les anciens actionnaires des entreprises nationalisées avaient ramassé quatre milliards de dividendes et n'en avaient réinvestis qu'un milliard et demi.

(Gros Quinquin aurait pu ajouter que grâce à un pouvoir socialiste plein de générosité, les actionnaires en question avaient réalisé, avec leurs indemnités, de formidables affaires en or...).

## Une pluie de milliards

Bref, que fallait-il faire dans une telle situation ? Eh bien ! il ne restait plus qu'à arroser de milliards les entreprises nécessaires. Il n'en finissait plus, monsieur le Premier Ministre, d'énumérer à la tribune de l'Assemblée les industries qui recevront la précieuse manne : des milliards pour la machine-outil, d'autres pour le textile, vingt milliards pour le secteur public, des prêts participatifs (à bas taux d'intérêt) par-ci, des prêts bonifiés par-là, des aides de toutes sortes à l'innovation, à l'embauche, à l'exportation, etc. Au total, quarante-cinq milliards de crédits spéciaux.

A qui va incomber l'honneur de réparer les dégâts provoqués par l'insouciance, l'égoïsme, la rapacité des patrons, des actionnaires vilipendés par Mauroy ? Mais voyons, pour une très large part à nous, travailleurs, chers camarades ! C'est ce que le chef du gouvernement a appelé « réconcilier les Français avec leurs entreprises », parce que, quand il s'agit de payer, les entreprises sont aussi « à nous » !...

C'est la réconciliation des voleurs et des volés. Au-delà du lyrisme de ses envolées, Mauroy a été parfaitement explicite : il s'agit de financer les investissements, d'alléger les charges des entrepreneurs et, pour ce faire, il faut réduire la consommation des ménages.

Tout récemment, Maurice Joyeux a rappelé, dans ce journal, qu'en la matière il n'y a pas de miracle et que l'argent distribué ici doit être prélevé ailleurs. En l'occurrence dans nos poches. Nous avons déjà démontré, dans ces colonnes, que les mesures d'austérité toucheraient lourdement les petits salaires, mais qu'elle ne ferait qu'effleurer les gros revenus, souvent incontrôlables, tout particulièrement ceux qui, par holdings interposés, puisent dans la substantielle moëlle des entreprises...

## C'est nous les... compensés !

Comment ne pas remarquer enfin qu'une partie des milliards ainsi distribués va aboutir dans les coffres de ces patrons qui, selon Mauroy lui-même, se sont fort mal conduits jusqu'ici, ce qui n'empêche pas le Premier Ministre de leur faire confiance et d'en appeler, avec des trémolos, « à leur dynamisme »...

Par la même occasion, Mauroy s'est adressé aux travailleurs, pour qu'ils se « rassemblent ». Toujours l'Union sacrée... Ils ont droit, a-t-il dit, à des « compensations » : ce sont les droits nouveaux qui font « entrer la citoyenneté dans l'entreprise ». C'est « le début d'une transformation des rapports sociaux ». Pas moins ! Les « compensations » ne coûtent pas cher aux

patrons, ni à l'Etat. Ça peut rapporter gros. Mais à qui ?...

## Ce n'est qu'un début

Nous aurons d'ailleurs d'autres bonnes surprises. Ainsi, il faut savoir que « le 1% prélevé sur les revenus impossibles prend tout son sens » puisqu'il annonce « une réforme de l'assiette des cotisations sociales », en particulier une réforme du financement des allocations familiales. Ce qui était payé par les patrons le sera par les contribuables. Il s'agit selon le Premier Ministre socialiste d'un très grand progrès social...

Le pouvoir, on le voit, débordé d'idées quand il s'agit de soulager les entreprises. Il souhaite aussi orienter l'épargne vers les « placements longs » et favoriser les négociations contractuelles dans les entreprises pour que des fonds salariaux soient affectés aux investissements. Il s'agit là, vous l'avez reconnu, d'une idée chère à Edmond Maire et qui constitue, sans aucun doute, une des plus nobles conquêtes du syndicalisme contemporain.

Avec toutes ces mesures, le pouvoir peut-il espérer atteindre ses objectifs : moderniser l'industrie, augmenter la productivité, redresser en deux ans le commerce extérieur ? Ne parlons pas du chômage qu'il ne s'agit plus de faire reculer, mais de contenir « sur la crête de deux millions de demandeurs d'emplois ». Pari qui sera difficile à tenir à cause de la baisse de la consommation, même en inscrivant 800 000 jeunes sur les registres de la formation professionnelle pour alléger les statistiques.

Pour le reste, personne n'est en mesure d'émettre la moindre prévision, car tout dépend de ce qui peut arriver dans la jungle du capitalisme international. Une seule indication à ce jour : la Bourse réagit assez favorablement, notamment du côté de certains investisseurs internationaux. Notre argent intéresse les rapaces.

La politique de la trioka Mauroy-Delors-Bérégovoy ne peut que rassurer les détenteurs de capitaux. Et la droite a beau crier au Palais Bourbon, elle ne ferait pas autre chose, à quelques nuances près. Car il n'y a pas d'autre politique possible en demeurant dans le cadre du système. Sinon, il faut s'attaquer au profit. Celui-ci étant le moteur de la machine économique, ce serait le commencement de la Révolution, ce qui manifestement n'entre pas dans le programme du président Mitterrand... Soyons sérieux et disons que pour les travailleurs il n'y a rien d'autre à faire, actuellement, que de résister pour desserrer l'étreinte en sachant que ce qui peut être obtenu aujourd'hui sera fatalement remis en cause demain, d'une façon ou d'une autre. Il en sera toujours ainsi tant que ce régime tiendra debout.

S. BASSON

# C.G.T. : défense du pouvoir d'achat ou pour une autre rigueur ?

**E**N 1936, sous un gouvernement de gauche — le Front populaire — une série de grèves, avec occupation des usines, amena entre autres les congés payés à la classe ouvrière. Le patronat cria à la banqueroute, affirmant que l'économie française allait être saignée à blanc... Bientôt, cinquante ans plus tard, on voit que le patronat n'a pas trop pâti des vacances ouvrières ! Les partis politiques de gauche, pourtant échaudés par l'« Union sacrée » de la Première Guerre mondiale, mettaient en avant la notion de nation française et sa défense tous azimuts. Les déclarations de Benoit Frachon, secrétaire de la CGT et militant du PCF, montraient clairement la voie suivie par les « syndicalistes gouvernementaux de 36 » : « Nous savons que beaucoup de patrons ne respectent ni les lois sociales ni les conventions collectives. Je comprends votre indignation devant ces manquements. Eh bien ! malgré cela, nous vous demandons de ne pas occuper les usines et d'éviter les grèves dans toute la mesure du possible (...). Nous voulons l'ordre et la prospérité du pays ; nous voulons la liberté et la paix ».

Lors de son procès en 1942, à Riom, Léon Blum déclarait qu'il avait déposé après 36 un « grand projet fiscal » (qui fut voté par la Chambre et rejeté par le Sénat) ; ce projet visait « à tendre toutes les forces de la nation vers le réarmement et fait de cet effort de réarmement intensif la condition même, l'élément même d'un démarrage industriel et économique définitif ».

Placés dans des situations bien différentes (l'apogée du Front populaire et Vichy), un concept reste constant : la nation, le pays, bref la France : voilà l'essentiel ; Peu importe si défendrez cette entité géographique c'est aussi défendre les intérêts capitalistes...

Pour en revenir à notre époque, on attendait le plan « CGT », fait pour répondre aux mesures de rigueur préconisées par le gouvernement. Henri Krasucki avait bien dit que le plan « dans son ensemble » était à remanier, mais rien n'avait encore été écrit sur ce sujet au niveau confédéral. Bien sûr, Georges Marchais a « exprimé son inquiétude », mais (solidarité gouvernementale oblige !) le PC a pesé ses mots.

La direction de la CGT sait aussi exprimer de façon modérée le mécontentement de la base. En tant qu'organisation syndicale majoritaire, elle peut peser d'un grand poids sur le terrain. Que veut faire la Confédération générale du travail pour s'opposer au plan gouvernemental ? Passons pudiquement sur le fait qu'une fois de plus un texte officiel de la CGT apparaît en exclusivité dans *L'Humanité*... On sait que cette pauvre confédération n'a qu'un hebdomadaire, mais quand même !

Pour en revenir aux propositions de la CGT (au nombre de neuf), elles suivent en gros le mot d'ordre « Faire payer les riches ». Le prélèvement de 1% sur le revenu impossible seulement au-delà de sept mille francs mensuels (2% sur les revenus ne découlant pas du travail), l'emprunt obligatoire à ceux dont l'impôt annuel dépasse quinze mille francs, l'amélioration du SMIC, les mesures contre l'exportation des capitaux, etc. : tout cela n'étant pas en soit critiquable, mais le problème de fond tient le sens général de ces propositions. Celui-ci est clairement donné dans la neuvième proposition, qui commence ainsi : « Le succès de la lutte contre l'inflation, le chômage, le déficit du commerce extérieur exige une action vigoureuse pour réduire les importations, relancer la production nationale, limiter les coûts afin de rendre compétitives les industries françaises. Cela dépend en grande partie des travailleurs et de leurs organisations syndicales. Leur intervention doit être encouragée et soutenue ».

Ça y est... Il y a quelque temps, la CGT, par la voix de son secrétaire Henri Krasucki, déclarait que l'austérité était inacceptable pour le mouvement ouvrier, qu'il n'y avait que « les revanchards de la droite » pour vouloir « réinsérer le pays dans le cycle de l'austérité ». Maintenant, on ne dit pas que l'austérité, avec l'avis de la CGT, c'est bien ; mais comme l'écrit Louis Viannet, responsable confédéral, dans *L'Humanité* : « ce n'est pas le moment de baisser les bras » ; ce qui veut dire qu'il faut produire mieux et plus et surtout ne pas se désolidariser des actions gouvernementales !

La CGT déclare être pour l'austérité, mais que celle-ci frappe d'abord les riches... D'accord, mais que cachent ces belles paroles ? Accepter l'austérité gouvernementale tout en critiquant pour la forme, n'est-ce pas payer un peu cher la solidarité avec les ministres communistes tout en trahissant les intérêts ouvriers ? Il est vrai qu'à la CGT le discours officiel confédéral couvre souvent les divergences internes. Cela implique que dans tout texte de la direction confédérale, on trouve exprimé un attachement de la CGT à son indépendance vis-à-vis des partis politiques, du gouvernement, tout comme l'assurance que la CGT est tout entière dans l'effort de changement entrepris depuis le 10 mai 1981.

Rouage gouvernemental ou contre-pouvoir syndical ? On ne sait dire où se dirige la CGT, ou plutôt où la direction syndicale voudrait que la confédération aille. Krasucki and Co doivent avoir l'œil sur la cote d'alerte pour voir jusqu'où ils peuvent aller dans le soutien gouvernemental sans que les syndiqués, voire les délégués des structures syndicales de base se retournent contre eux. Le projet cégétiste pour un Premier Mai unitaire serait un élément pour éviter le désenchantement des militants des différentes confédérations.

Face à cela, écrire, comme certains militants d'extrême gauche, qu'il suffirait de demander aux directions confédérales de décréter 24 heures de grève contre l'austérité nous semble se limiter à prendre ses désirs pour des réalités. C'est aussi oublier que des structures de base peuvent avoir un rôle indépendant et que tout ne se résoud pas par un problème de direction.

La machine confédérale est bien huilée, les rouages fonctionnent bien. Pourtant, ceux que Louis Viannet, secrétaire confédéral de la CGT, appelle les « pleurnicheurs de gauche » existent aussi à la CGT. Ils militent souvent aussi au PC, mais « comprennent mal » la politique anti-ouvrière du gouvernement de gauche, et encore moins que la direction de la CGT cautionne...

Il se pourrait qu'il y ait bientôt du sable dans les rouages...

Fernand BERNARD